



# GAGNÉ PERD, MAIS ÉRIC GAGNE E 32 ET 34

# LE SOLEIL

Le dos de l'EXTRA  
C'EST AVANT  
avec  
L'EXTRA  
NUMÉRO  
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 18 MAI 2001

www.lesoleil.com



**Du parlement au Musée.** Quatre œuvres du sculpteur Louis-Philippe Hébert ont été décrochées, hier, des niches du parlement pour être transportées vers le Musée du Québec. Un travail rarissime, auquel a assisté le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau. Page E 10.

## GASPÉSIE Oui aux projets... si Montréal n'écope pas

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

CARLETON — Pour avoir l'appui du gouvernement du Québec, un projet provenant des régions doit clairement dire qu'il n'a aucun impact sur le développement économique de Montréal.

C'est en tout cas la conclusion que tire le mouvement des Patriotes gaspésiens qui vient de mettre la main sur un mémoire au Conseil des ministres provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Les fonctionnaires procédant à l'examen des dossiers de développement nécessitant l'aide de l'État doivent évaluer l'impact de tout projet sur la métropole, même si le projet touche les pêches!

L'impact sur la métropole doit être évalué, même s'il s'agit de pêche

Le porte-parole de l'Action des patriotes gaspésiens, Gaston Langlais, est certain que le principe de ne pas nuire à la métropole est appliqué à tous les échelons du gouvernement.

« Le document en question est une analyse d'une demande soumise au gouvernement du Québec par un industriel des pêches. Si les fonctionnaires doivent mesurer l'impact sur Montréal d'un projet de première transformation de produits marins, imaginez dans les autres secteurs économiques! Je mets au défi le Conseil des ministres et le Conseil du trésor de dire que ce processus n'est

Voir PROJETS en A 2 >

ON PEUT ÊTRE CRIMINEL  
ET SOIGNER SON IMAGE...



### LA MÉTÉO

Maximum 16,  
minimum 8

Nuageux avec  
averses disper-  
sées. Demain:  
nuageux avec  
averses. Détails  
page E 36

Précipitations (à 13h hier)

Ce mois-ci: 18,2 mm Lan dernier: 55,1 mm  
Cette saison: 55,1 mm Saison dernière: 55,1 mm

QUÉBEC,  
105<sup>e</sup> ANNÉE, N° 139  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700075

### ENTREVUE AU SOLEIL

## Landry veut rallier Harris

### Le PM souhaite entraîner les autres provinces dans son offensive fiscale contre Ottawa

JEAN-MARC SALVET  
JMSalvet@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Bernard Landry compte sur l'Ontarien Mike Harris pour forcer Ottawa à renégocier le partage de l'assiette fiscale avec les provinces. Toujours partisan d'un référendum sur la souveraineté, le premier ministre refuse néanmoins d'exclure la possibilité de tenir une consultation sur le rapatriement des impôts.

Bernard Landry a rencontré l'équipe éditoriale du SOLEIL, hier. Il a annoncé qu'il souhaitait amener ses collègues des autres provinces à le suivre dans l'offensive fiscale qu'il a lancée contre Ottawa.

Il voudrait que la réunion annuelle des premiers ministres provinciaux, qui se déroulera à Victoria en août, planche sur son thème de prédilection: « Les surplus sont à Ottawa et les besoins dans les provinces. »

« Vous pouvez compter sur moi pour faire entendre cette vision des choses à Victoria », a-t-il déclaré en entrevue. Pour préparer le terrain, il a l'intention de rencontrer « le plus tôt possible » son homologue ontarien.

Il dit vouloir parler « franchement » à ses vis-à-vis provinciaux. « Pas pour leur faire croire que je suis là pour arranger le Canada. Je vais leur expliquer que le Québec est une nation et que nos vus ne se rencontreront ja-

Voir LANDRY en A 2 >

### AUTRES TEXTES

- Un ciel tout bleu Page A 3
- Devine qui vient dîner? Page A 3
- Prêt à sacrifier des M\$ Page A 3



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le premier ministre Landry veut partager son thème de prédilection: « Les surplus sont à Ottawa et les besoins dans les provinces. »

### AUJOURD'HUI

## La Capitale



4-11 Salle d'aud.

**Le docteur Verreault acquitté.** Le tribunal est convaincu hors de tout doute raisonnable que le médecin ne pouvait avoir un taux d'alcoolémie de .24 lorsqu'il s'est rendu sur les lieux d'un accident, à Donnacona, à la demande des policiers. Page A 5

## Argent

**Les beaux jours de la croissance reviendront.** Le ministre des Finances, Paul Martin, a fait siennes les prévisions des économistes annonçant une croissance moyenne de 3,4% pour 2002. Page B 1

## La Cour suprême rejette la défense de la colère

### Reconnu coupable d'avoir abattu son épouse, Réjean Parent devra subir un nouveau procès

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

QUÉBEC — Réjean Parent, qui a abattu son ex-épouse de six balles de calibre .22 le 24 septembre 1996, devra subir un nouveau procès sous une accusation de meurtre non prémédité.

La décision de la Cour suprême du Canada n'est qu'un rebondissement de plus dans cette affaire qui alimente régulièrement la chronique judiciaire, et soulève bien des sentiments, tant dans la population qu'au sein des deux familles impliquées malgré elles.

Particulièrement les deux enfants du couple, innocentes victimes d'un drame familial. Au moment du procès, les enfants âgés de 24 et 15 ans considéraient ne plus avoir de père.

Les juges du plus haut tribunal du pays sont d'avis que le juge du procès a commis une erreur dans son exposé au jury quant à l'effet de la colère sur l'intention criminelle. Des passages de

l'exposé au jury donnent à entendre que la colère peut réduire le meurtre à un homicide involontaire, note-t-on dans la décision de la Cour suprême.

Selon les magistrats du plus haut tribunal du pays, une colère intense ne suffit pas à elle seule à réduire une accusation de meurtre à celle d'homicide

**Les juges du plus haut tribunal croient que le juge du procès a commis une erreur dans son exposé au jury**

involontaire. Il faut que d'autres conditions d'application du moyen de défense de provocation soient réunies. Ce qui n'a pas été plaidé dans la cause de Parent.

Pour mieux comprendre la décision rendue hier, il faut se rappeler les

Voir COLÈRE en A 2 >

### TUNISIE

## Haroun M'Barek vit l'enfer

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

QUÉBEC — Haroun M'Barek est en train de crever, oublié par le pays qui l'a renvoyé en enfer, craint son avocat, qui l'a vu hier pour la première fois depuis deux mois. Le malheureux est paralysé, ne peut ni manger ni écrire sans aide, et il ne reçoit pas de soins.

Paralysé, laissé sans soins, il ne peut rien faire sans aide

« Il doit être hospitalisé, affirme M<sup>re</sup> Rahdia Nasraoui, je crains que sa situation ne s'aggrave si ça continue. Il y a eu d'autres cas comme ça et les personnes peuvent

Voir M'BAREK en A 2 >

Des milliers de stores de tous genres... aux plus bas prix garantis!

20,000 styles et couleurs, directement de notre manufacture aux plus bas prix... toute l'année!

Vanier (418) 687-0053  
265, boul. Wilfrid-Hamel

Lévis (418) 838-8646  
72, boul. du Président-Kennedy

Chicoutimi (418) 549-1465  
Victoriaville (819) 357-1297  
St-Georges-de-Beauce (418) 228-0067

Stores verticaux  
Plissés et cellulaires  
Toiles de fenêtre  
Stores horizontaux  
et beaucoup d'autres!

MARCHÉ STORE

# M'BAREK

## Visites refusées

Suite de la Une

mourir du jour au lendemain. On ne sait pas à quel point ça peut être grave. Il faut que les gens se mobilisent pour le sauver.»

M' Nasraoui en a pourtant vu d'autres, elle qui défend des prisonniers d'opinion dans un régime répressif.

« Sincèrement, j'ai vu des gens torturés, qui portaient encore les marques, mais là c'est différent, il n'est pas dans un état normal, c'est catastrophique. »

Lors de l'entrevue, dit-elle, il gardait ses bras sur le bureau, tendus devant lui. « Il était incapable de les plier et il faut que quelqu'un l'aide pour manger ou pour écrire. C'est presque la paralysie. Il dit qu'il a des douleurs atroces, comme si quelque chose le brûlait, il crie parfois tellement ça lui fait mal. C'est surtout au niveau des poignets mais il commence à sentir la même chose dans ses genoux. Je l'ai trouvé extrêmement maigre, ajoute l'avocate, il dit qu'il ne dort pas et ça se voit, ses yeux sont très cernés. »

Depuis deux mois, on refusait les permis de visite aux avocats, prétextant que le dossier avait été égaré. « Dès qu'on met des restrictions, des obstacles aux visites, ça me paraît louche, c'est qu'ils essaient de cacher quelque chose, il ne veulent pas que les avocats voient le client dans cet état-là. »

Après qu'elle eut publié un texte sur son cas, les autorités ont finalement retrouvé le dossier et M. M'Barek. Et elle l'a trouvé dans un état pitoyable, tant physiquement que psychologiquement.

« Ne croyez pas que c'est facile de parler avec lui, il faut répéter les questions plusieurs fois et il y a des moments où il n'y a pas de cohérence dans ce qu'il dit. Il m'a dit qu'on l'avait emmené à l'hôpital, mais il ne se rappelait pas quand, alors que c'était juste hier. Une avocate m'a appelée pour parler de son cas et je me retenais pour ne pas pleurer. »

La visite à l'hôpital a seulement eu lieu après que l'avocate ait obtenu le permis de visite, et elle dit que son patient n'a reçu aucun médicament à ce jour. Des analyses auraient dû être faites, mais personne ne s'en est préoccupé.

Les conditions de détention sont extrêmement pénibles, raconte-t-elle par ailleurs. L'ex-étudiant en droit de l'Université Laval, qui était à quelques semaines de compléter sa maîtrise lorsqu'il a été déporté en Tunisie, se retrouve aujourd'hui dans une cellule commune prévue pour une trentaine de personnes mais où vivent en réalité plus de 150 détenus.

Les lits ne sont que des constructions de brique où dorment trois, parfois quatre personnes, les unes sur les autres.

« Comme il est victime d'une décision des autorités canadiennes, je demanderais à ce que les Canadiens bougent pour lui afin qu'on arrive à le sauver. Il vaut mieux agir rapidement pour qu'on arrive à sauver sa vie, au moins, en attendant d'obtenir sa libération. Je lance un appel à toutes les personnalités concernées par les droits de l'homme et les associations humanitaires, je leur demande d'agir et d'agir rapidement. »

À la Chambre des communes, la porte-parole du Bloc québécois en matière d'immigration, Madeleine Dalphond-Guiral, est intervenue à deux reprises dans les derniers jours pour demander au ministre des Affaires étrangères d'intervenir en faveur du prisonnier.

« Il y a nettement eu une bavure et le gouvernement a une grande responsabilité, déclarait-elle hier au SOLEIL. Il avait été informé des risques que courrait Haroun M'Barek lorsqu'on a décidé de le renvoyer en Tunisie. Il est en danger et il a besoin d'aide médicale et il faut continuer à faire pression sur le gouvernement pour qu'il agisse. »

## Saisie de 180 kilos de cocaïne

■ MONTRÉAL — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a annoncé hier l'arrestation de cinq personnes dans le cadre d'une enquête sur la saisie à l'aéroport de Montréal de 180 kilos de cocaïne cachés dans une cargaison de statues en provenance d'Haïti. La drogue avait été découverte le 12 mai et la GRC a cherché à identifier ses importateurs en procédant à une « livraison contrôlée », a-t-elle précisé dans un communiqué. Quatre personnes, Michel Lapierre, Robert Murphy, Rémi Chiasson et Ronald Laforce, ont été arrêtées mardi à Lachine, en banlieue de Montréal, à la suite de cette enquête, a précisé la police. Une 5<sup>e</sup> personne, Charles Bourassa, a été arrêtée mercredi, dans le cadre d'une autre opération policière visant à démanteler un réseau de trafic international de drogues. (AFP)

# PROJETS

## Stratégie

Suite de la Une

pas généralisé en Gaspésie et dans toutes les régions du Québec», s'enflamme M. Langlais.

« C'est une preuve que le rapport Higgins, Martin, Raynault, publié en 1970 et privilégiant le développement de Montréal, quitte à laisser les régions à elles-mêmes, a servi de stratégie de développement pour le Québec », enchaîne le meneur des Patriotes.

Dans le cas du document obtenu par M. Langlais, le nom de la firme demandant une aide financière est rayé au crayon noir. Le point 6 de la grille d'analyse s'intitule « Impact sur la métropole ». L'avis qui suit précise que « Ce projet ne comporte aucun impact sur la métropole ».

### « C'est pour ça qu'il n'y a aucun projet structurant qui aboutit en Gaspésie »

« C'est pour ça qu'il n'y a aucun projet structurant qui aboutit en Gaspésie. Pourquoi le biologiste (Claude) Mercure n'a jamais eu d'aide pour son projet de production de taxol (ou paclitaxel, un médicament de lutte contre le cancer) à Port-Daniel. Sonia Gagnon, de New Richmond, voulait démarrer une boulangerie régionale, et elle s'est fait répondre que son projet nuirait à Multimarques à Montréal. Et quand Québec n'embarque pas, Ottawa fait de même », déplore M. Langlais.

Il pense à la politique d'expropriation du parc Forillon, en vertu de laquelle les expropriés recevaient une prime de démenagement plus élevée s'ils s'en allaient loin du parc. « On voit qu'il y a vraiment eu un plan de déstabilisation de l'économie de la Gaspésie. »

M. Langlais est convaincu que l'évaluation des projets en fonction de Montréal existe depuis longtemps, avant la création du ministère de la Métropole, il y a cinq ans.

« Le premier ministre, Bernard Landry, a démontré des signes de bonne volonté dernièrement à l'égard de la Gaspésie, mais souvenons-nous que René Lévesque n'a jamais pu, lorsqu'il occupait les mêmes fonctions, décentraliser la direction des Pêches à Gaspé. Les fonctionnaires de Québec s'y opposaient. M. Landry devra aller au-delà des intentions. Le gros changement viendra quand il fera le ménage dans les structures de développement existantes, dans les CLD, les CRCD et le ministère des Régions, qui ne donnent d'ouvrage qu'à ceux qui y travaillent. »

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maxime Arsenau était retenu en commission parlementaire hier et ne pouvait commenter la teneur du document émanant de son ministère. Son porte-parole Frédéric Krikorian était d'avis que certaines grilles d'analyse contiennent cette mention d'impact sur Montréal, et d'autres mesurent l'impact sur la capitale nationale.

Reste à savoir si les dossiers déposés à Montréal font état de l'impact des projets sur les régions...

### TABLE DES MATIÈRES

<b>CAHIER A</b>	
La Capitale et ses régions .....	3 à 6
Le Québec et le Canada .....	7 à 12
Décès .....	11 et 12
Le Monde .....	13 à 16
Opinions .....	15
<b>CAHIER B</b>	
Argent .....	1 à 8
Bourses .....	4 à 6
<b>EXTRA</b>	
Week-end .....	2 à 5
Télévision .....	6 et 7
Arts et spectacles .....	8 à 13
Votre agenda .....	12
Annonces classées .....	16 à 22
Divertissements .....	14 et 15
Sports .....	16 à 22
François Gagnon .....	32
Statistiques .....	24 à 26

## LE SOLEIL

### POUR NOUS JOINDRE

- Abonnements **686-3344**
- 1-866-686-3344**
- Annonces classées **844-4444**
- Carrières et Professions **686-3270**
- Promotion **686-3342**
- Publicité Détaillants **686-3435**
- Publicité générale **686-3270**
- Rédaction **686-3394**
- Renseignements **686-3233**

www.lesoleil.com  
 925, chemin Saint-Louis, Québec  
 Adresse postale : C.P. 1547, Succ.  
 Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
 LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# LANDRY

## Pression

Suite de la Une

mais tant qu'ils nous considéreront comme une province.»

« Mais, en attendant, on va servir au mieux notre population, dit-il. Et obtenir le plus de moyens pour nous acquitter de nos tâches en santé et en éducation. »

Bernard Landry veut clairement faire « monter la pression » sur Ottawa. Lui et le libéral Jean Charest sont déjà d'accord pour réclamer davantage de points d'impôts.

Si elle se concrétisait, cette idée se traduirait par une diminution de la part de l'impôt prélevée par le gouvernement fédéral et une augmentation de la portion prélevée par les provinces — entendu que la somme globale demeurerait la même.

La rencontre de Victoria ne sera qu'une première étape dans l'offensive de Québec. La suite viendra lors du dépôt du rapport de la commission sur l'étranglement fiscal, présidée par Yves Séguin. C'est même là que la vraie bataille commencera.

Est-ce que les conclusions de cette commission paveront la voie à un référendum sur le rapatriement de tous les impôts à Québec? « Ce n'est pas une hypothèse avec laquelle j'ai flirté. Je le dis en toute franchise », répond le premier ministre en refusant toutefois de l'exclure catégoriquement.

Que faut-il penser de cette prudence? « Tirez vos propres conclusions », ajoute-t-il, sourire en coin.

« Je pense à un référendum sur la souveraineté du Québec, enchaîne-t-il en précisant le tir. La mondialisation des marchés a rendu plus impérieuse que jamais la souveraineté des nations et celle du Québec. »

« Ce qu'on a vu au Sommet des Amériques en est une illustration. Si, dans notre propre capitale nationale, on n'a même pas le droit de souhaiter la bienvenue, comment va-t-on influencer la construction des Amériques? »

« Le combat pour la souveraineté du Québec est devenu un combat pour la démocratie. Avec la mondialisation, les décisions ne se prennent plus à Québec, ni même à Ottawa, mais à des tables internationales où le gouvernement canadien va prétendre nous représenter. »

Par ailleurs, même si plusieurs indices laissent croire à des élections générales dès le début de l'automne, Bernard Landry assure que « l'éthique » lui commandera de ne pas déclencher un scrutin sur la seule foi de sondages favorables.

« Après 25 ans de vie publique, vous devez savoir que l'éthique est une chose très importante pour moi. Servir les intérêts du Parti québécois à court terme, au risque de desservir l'État, n'est pas une manière de faire que j'accepte. »

Le chef du gouvernement souligne que personne ne réclame des élections générales. Ni le leader de l'opposition, ni les commentateurs politiques. « Les gens dans la rue ne m'en parlent jamais », assure-t-il.

Bernard Landry note aussi que personne ne remet en cause sa légitimité. Il l'explique par le fait qu'il a été le numéro 2 de l'équipe élue en novembre 1998, il y a moins de trois ans. « Être le numéro 1, c'est très différent qu'être le numéro 2. La marche est plus que du simple au double », constate-t-il aujourd'hui.

Deux mois après avoir pris les rênes du gouvernement, Bernard Landry a l'impression d'avoir franchi la grande marche. Il ne le dit pas trop fort, mais il ne déteste pas que ses interlocuteurs remarquent qu'il a l'air de bonne humeur depuis quelques semaines.

**Élections?**  
 « Les gens dans la rue ne m'en parlent jamais »

# COLÈRE

## Toujours incarcéré

Suite de la Une

faits. Le 24 septembre 1996, l'accusé rejoint son ex-épouse chez des huissiers du boulevard de la Canardière. Le couple se disputait depuis quatre ans dans une histoire de divorce qui n'en finissait plus. Des actions de l'accusé, saisies en raison de difficultés financières, devaient être vendues ce jour-là.

Parent et Suzanne Bédard se réunissent dans un bureau pour se parler. Six coups de feu retentissent et l'homme prend la fuite. Accusé de meurtre prémédité, le jury le reconnaît coupable d'homicide involontaire.


Pendant le procès qui a soulevé les passions, Parent a toujours dit avoir agi sous l'effet de la colère lorsque son épouse lui a dit « je te l'avais dit que je te mettrais sur le cul ». C'est ça, la provocation.

Le 11 décembre 1997, le juge Gaston Desjardins impose une peine de 16 ans de pénitencier. Rebondissement en novembre 1999. La Cour d'appel du Québec maintient le verdict d'homicide involontaire et enlève dix ans à la sentence.

Au service correctionnel canadien, on précise de Réjean Parent est toujours incarcéré, même si techniquement il est admissible à une libération conditionnelle depuis le 11 décembre 1999, date à laquelle il avait purgé le tiers de sa peine.

loto-québec		résultats	
<b>649</b>	Tirage du 2001-05-16	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	2 000 000,00 \$
		5/6+ 8	65 816,40 \$
		5/6 236	1 784,80 \$
		4/6 11 857	68,10 \$
		3/6 213 760	10,00 \$
Numéro complémentaire: 19		Ventes totales: 12 550 886 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	
<b>49</b>	Tirage du 2001-05-16	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 26	500,00 \$
		4/6 1 057	50,00 \$
		3/6 19 689	5,00 \$
Numéro complémentaire: 46		Ventes totales: 554 179,00 \$	
<b>649 +</b>	Tirage du 2001-05-16	10 31 42 49	
		GAGNANTS	LOT
		55	181,82 \$
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
<b>Panéo</b>	Tirage du 2001-05-17	<b>Panéo Special</b>	
04 05 09 11 13 16		22 24 29 32	
34 35 37 47 52 54 57 60 62 66			
15 à 2020 1 000 000 \$	11/20	50 \$	3/20 5 \$
14/20 10 000 \$	10/20	20 \$	2/20 10 \$
Structure des lots	13/20 1 000 \$	9/20 10 \$	1/20 20 \$
	12/20 500 \$	8/20 5 \$	0/20 500 \$
<b>Extragames</b>	Tirage du 2001-05-17	<b>Extra</b>	Tirage du 2001-05-17
3 551 4 4424	NUMÉRO: 599198	<b>Extra</b>	Tirage du 2001-05-16
		NUMÉRO: 392823	
<b>Le jeu doit rester un jeu</b>			
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

## LE TRENTEN ET UN<sup>®</sup>



**LE TEE-SHIRT BANDE GRAPHIQUE 19.99**

Un rapport qualité-prix exceptionnel de notre collection de tee-shirts pur coton interlock de qualité supérieure. Attention à l'épaule, délimitée par une large bande blanche en contraste sur charbon, royal, olive, turquoise. P.m.g.tg.ttg. Rég. 25.00\* Pantalon coton-nylon genoux articulés 49.95

la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE ST-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

Portraits d'écrivains  
Heureux qui, comme Lucie Bergeron...  
Samedi 19 mai 2001  
Cahier Primeurs  
www.lesoleil.com cartanelle.violette

ENTREVUE AVEC BERNARD LANDRY

# Un ciel tout bleu

Le PM faisait presque campagne hier, vantant le dynamisme de Québec, l'éclat de la métropole et l'effort pour les régions

MICHEL CORBEIL  
MCorbeil@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Il n'y a pas de récession économique dans l'horizon que contemple Bernard Landry. Le léger ralentissement de l'économie de la province que diagnostique le premier ministre ne pèse pas lourd dans son calcul en vue de déclencher la prochaine campagne électorale.

Hier, lors d'une entrevue qu'il a accordée au SOLEIL, le chef du gouvernement a affiché le sourire et l'assurance que les journalistes lui connaissent lorsqu'il était le ministre des Finances de Lucien Bouchard. La santé économique du Québec, de sa capitale, de sa métropole et de ses régions ne le tracasse pas. Elle le ravit. « C'est un ralentissement sérieux, déjà en cours, que les autorités américaines essaient de contraindre », a-t-il commencé par dire au sujet du contexte général. « Mais jusqu'à maintenant, cela n'a pas été le grand drame », a repris le premier ministre.

Il a soutenu que de nombreux projets sont sur les planches à dessin des sociétés d'État et que le gouvernement a les siens pour la construction d'immeubles, comme la Grande Bibliothèque à Montréal. « Nous continuerons la bataille (économique) dans des circonstances moins favorables. Cela n'influencera pas trop le calendrier électoral. »

« Sur le plan de la macroéconomie », a fait savoir celui qui a déjà enseigné à l'UQAM, « le ralentissement américain fait que les deux provinces du Canada qui vont s'en tirer le mieux sont, semble-t-il, l'Alberta et le Québec. Pas l'Ontario. »

Le gouvernement albertain n'a pas de mérite à ses yeux. « L'Alberta creuse des trous dans l'espoir de trouver du pétrole. Si c'est du gaz qui sort, "ils" pleurent de déception. C'est facile à gérer ça. »

Il a réitéré que l'Ontario « est ploguée, vous me passerez l'expression, sur le fédéral à un niveau inimaginable ». Mais la forte dépendance de la province de Mike Harris envers l'industrie automobile lui fera ressentir durement la baisse de régime.

Le Québec, lui, a ce qu'il faut pour affronter la tourmente de faible intensité qui se développe à ses portes, s'est vanté le premier ministre. « Nous avons eu une vigoureuse politique de développement économique, bien ciblée. »

La ville où siège le gouvernement en profite, a-t-il insisté. « Notre propre capitale nationale est en pleine renaissance », grâce à la haute technologie, selon lui. « Le quartier Saint-Roch, qui était le symbole du misérabilisme, est en train de devenir le symbole de la modernité économique », a-t-il mentionné.

Selon le Bulletin régional du marché de l'emploi, le taux de chômage était de 6,8%, au quatrième trimestre de 2000. M. Landry a évité de prédire une amélioration dans une région qui profitera largement, a-t-il laissé entendre, des 6000 fonctionnaires que l'État s'apprête à embaucher.

« À Montréal », a repris de plus belle le premier ministre, « l'image de la ville était celle d'une montagne de poussières grises. Maintenant, c'est un joyau qui étincelle dans le monde, en termes de haute technologie. »

Même le devenir économique des régions rend optimiste le premier ministre. « Jamais les régions-ressources n'ont reçu de tels instruments de développement », a-t-il souligné au sujet du budget du Québec, qui accorde une exemption d'impôts pendant dix ans aux entreprises qui s'y trouvent.

### DEUX « PLUS »

Bien entendu, a-t-il admis, « quand l'économie ralentit, la demande pour les métaux de base ou pour le bois d'œuvre ralentit. Nous (le gouvernement) aurons un effet compensateur. Un "plus" contre un "moins", a-t-il illustré. À la reprise, nous aurons deux "plus". »

Il s'est montré particulièrement fier des efforts consentis à la péninsule gaspésienne. « C'était la déprime et la désolation, il y a 18 mois. Il n'y a plus de poissons dans la mer... La mine "Murdoch" qui ferme parce qu'il n'y plus de minerai... Mais là, l'espoir renaît. Même les Patriotes gaspésiens — mouvement populaire qui a critiqué de façon virulente le sort réservé par les gouvernements à ce coin de pays — nous ont louangés la dernière fois que nous y sommes allés. »

Mais la diminution du régime économique n'ira pas sans victimes. « C'est à l'aide sociale (que les conséquences se feront sentir), a laissé tomber le premier ministre. Quand l'économie ralentit, la facture d'aide sociale grimpe en flèche. »

Il en a profité pour s'en prendre au passage aux tenants de « certaines écoles de pensée. Ils nous disent "vous avez économisé 170 millions \$ sur l'aide sociale — par la baisse du nombre de personnes qui vivent de cette aide de dernier recours —, pourquoi vous ne le donnez aux assistés qui restent ?" Si on ne le fait pas, c'est parce qu'on pense à l'autre vague », celle que rabattra vers l'aide sociale le ralentissement que le premier ministre anticipe.



Le Québec recit, mais l'Ontario pâtira bientôt de sa dépendance envers l'industrie automobile, prévient M. Landry.

## Devine qui vient dîner?

Landry et Garon causeront bientôt d'avenir...

■ QUÉBEC — Jean Garon, maire de Lévis, recevra prochainement une invitation à dîner d'un vieux compagnon de lutte souverainiste, Bernard Landry. Le premier ne doit pas attendre du second à une invitation pour redevenir ministre, pas même député.

Hier, le premier ministre Landry a indiqué qu'il s'entend fort bien avec celui qui a déjà été son collègue dans le cabinet de René Lévesque.

L'encouragerait-il à tenter un retour à l'Assemblée nationale?

« Jusqu'à maintenant, on s'est entendu sur le fond des choses », a répondu M. Landry. Nous n'avons pas parlé de destin individuel. Il est content que de la reprise de l'action souverainiste.

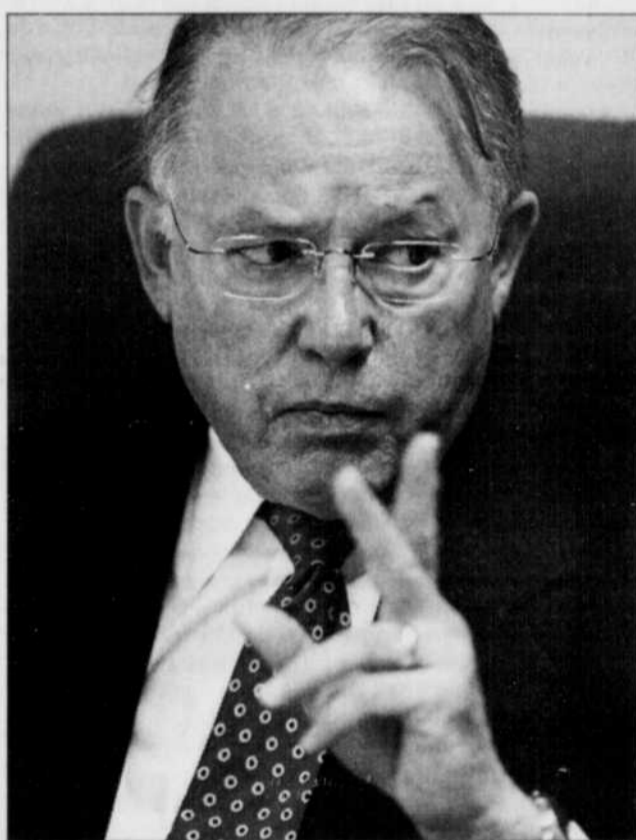
« Pour le reste », a-t-il dit au sujet des rumeurs entourant Jean Garon, « j'ai simplement lu les journaux. Mais je me propose d'aller manger avec lui sous peu. Nous discuterons de tout cela. »

Le chef du Parti québécois et du gouvernement a tiré au clair le fait qu'il ne lui vient pas à l'idée de désigner M. Garon — ou quiconque — comme candi-

dat. « Ce sont les militants qui décident. » Et pas question de lui réserver un siège au Conseil des ministres. « Je ne connais pas un seul de mes prédécesseurs qui a promis d'avancer un fauteuil ministériel. »

Lors de l'entrevue, Bernard Landry a avancé que la prochaine élection sera l'occasion de présenter une équipe renouvelée. Il n'a pas voulu dire si le leadership dans la région de Québec changera.

Il a glissé sur le fait que la population de la capitale a voté de façon bien timide, par rapport aux autres régions où les francophones sont majoritaires, en faveur du OUI, au référendum de 1995. « Si le résultat global avait été celui de Québec, nous aurions gagné », a simplement commenté le premier ministre. M.C.



La prochaine élection sera l'occasion de présenter une équipe renouvelée, dit le PM.

## Prêt à sacrifier des millions \$

S'il le faut, nous débrancherons une partie des 15 300 appareils de loterie vidéo, promet le chef

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Bernard Landry n'est pas insensible aux tragédies humaines provoquées par l'engouement maladif de certaines personnes pour les appareils de loterie vidéo. Il est même prêt à se passer d'une partie des 553 millions \$ qui entrent dans les coffres de l'État pour « protéger » ses concitoyens.

« On sacrifiera les revenus pour ne pas sacrifier les hommes et les femmes », a-t-il avoué, hier, au cours de l'entretien avec l'équipe éditoriale du SOLEIL. « Ce ne sont pas les revenus de l'État qui vont primer sur la santé mentale de la population et le bien-être des hommes et des femmes. »

Le premier ministre sera très attentif aux recommandations qui émaneront, cet automne, du forum public qui se penchera sur le jeu pathologique. Plus tôt cette semaine, la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Agnès Maltais, annonçait que des parlementaires et un groupe d'experts internationaux se réunira dans les prochains mois pour réfléchir sur le phénomène de jeu et, notamment, sur l'opportunité d'éliminer du décor tous les appareils de loterie vidéo.

Il va même jusqu'à dire que si le consensus établissait que Loto-Québec doit débrancher un certain nombre de ses 15 300 appareils de loterie vidéo et que, du même coup, l'État doit faire son deuil d'une partie des 553 millions \$, le gouvernement se plierait à cette volonté. « Si la réponse (à la question de savoir le Québec doit-il freiner son appétit à l'égard des bénéficiaires des loteries vidéo) qui s'impose est oui, ça sera oui », a déclaré M. Landry, sans toutefois connaître l'ampleur du montant dont l'État serait prêt à se passer.

Le premier ministre a rappelé qu'au moment de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, en 1994, il y avait pas moins de 30 000 appareils de loterie vidéo « contrôlés par des milieux louches et mafieux » sur le territoire québécois.

Selon lui, la mainmise de l'État sur cette activité constitue un progrès par rapport à la situation antérieure, « mais ce progrès reste très problématique », ajoute-t-il, en évoquant les « tragédies » causées par le jeu pathologique.

La santé mentale de la population avant les revenus



L'équipe du SOLEIL a fait le tour des sujets de l'heure avec le premier ministre du Québec.

# De Belleval a été évalué en « situation réelle »

LENAP a éprouvé cette formule 1000 fois depuis un an

MARC LESTAGE  
MLeitage@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le directeur général de la nouvelle grande Ville de Québec, Denis de Belleval, et les sept autres finalistes à ce poste ont passé une « dure journée à jouer les patrons en situation réelle », dans les bureaux de l'ENAP.

Environ 1000 administrateurs d'entreprises privées et des gouvernements ont été soumis à ce supplice, depuis un an, selon Pierre Lavigne, responsable de ce programme à l'École nationale d'administration publique située dans Saint-Roch.

Cette activité dite d'Appréciation par simulation (APS) dure « l'équivalent d'une journée complète de travail » au cours de laquelle les candidats sont confrontés à des problèmes de gestion qui ont tout à fait l'air vrais, grâce au travail de comédiens-évaluateurs formés par l'ENAP.

Cette évaluation n'a rien à voir avec les tests psychométriques généralement administrés dans les officines de directeurs du personnel. Pour la sélection du directeur général de la nouvelle grande Ville de Québec, il s'agissait principalement de mesurer les aptitudes au leadership, l'écoute, la commu-

nication, la capacité d'analyse, la synthèse et l'objectivité des candidats.

Dans ces circonstances, explique M. Lavigne, on fait en sorte que les aspirants se trouvent réellement dans la situation où, enfermés dans un bureau, on leur demande « de mener une entrevue avec un cadre qui a manqué à l'éthique, ou un adjoint qui manque de motivation. Il arrive fréquemment durant ces évaluations que le candidat soit appelé comme arbitre entre deux administrateurs ayant un conflit majeur », explique M. Lavigne.

C'est à partir des notes des évaluateurs-comédiens que le comité de sélection doit ensuite faire une première sélection.

Dans le cas du concours au poste de dg de la nouvelle ville, Pierre Lavigne confirme que six des huit candidats ont été retenus, dès cette étape, pour des entrevues avec le jury. Ce jury était formé du président du Comité de transition Richard Beaulieu et de trois de ses adjoints, Marie Leclerc, Thomas J. Boudreau et Claude Pagé, ainsi que de M<sup>me</sup> Suzanne Levesque, sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales représentant la ministre Harel et Pierre Lavigne de l'ENAP, coordonnateur du processus d'évaluation.

L'administrateur confirme que la nomination de Denis de Belleval a été l'objet d'une « recommandation unanime ». Il se dit également d'accord avec le maire Jean-Paul L'Allier à l'effet que plusieurs autres candidatures, notamment celles provenant de l'intérieur, étaient également de grande valeur.

« Notre évaluation a été rigoureuse », assure M. Lavigne, ce qui n'exclut pas selon lui que M. L'Allier puisse avoir été surpris du choix étant donné qu'il connaissait plusieurs aspirants et avait peut-être en tête une autre candidature que celle de M. de Belleval pour occuper ce poste.

Il est de notoriété publique que le maire Jean-Paul L'Allier a beaucoup d'admiration pour le directeur général actuel de la ville, Serge Viau, avec qui il aurait sûrement été des plus heureux de continuer à faire équipe à la tête de la nouvelle grande ville.

MM. L'Allier et de Belleval assurement de part et d'autre avoir de bonnes relations. Les deux hommes avaient signé un communiqué conjoint dans lequel ils expliquaient que le moment était venu pour de Belleval de partir, en octobre 1995, après cinq ans de travail au poste le plus important de la Ville de Québec.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

## Une piscine de 600 000 \$

Lundi, je devais recevoir du maire suppléant de la ville de Québec, M. Claude Cantin, une lettre dans laquelle il écrit ceci : « J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre chronique du 9 mai portant sur les projets de piscines des villes de l'Ancienne-Lorette et Sainte-Foy. Je tiens à porter à votre attention la construction d'une piscine extéreuse, au coût de 600 000 \$ au parc Apprenti-Sage, situé à Saint-André de Neufchâtel. Les travaux ont débuté le 17 avril et seront terminés le 29 juin. » La Ville a reçu six soumissions dont les prix varient de 571 674,25 \$ à 722 841,26 \$ pour une piscine familiale ayant une capacité d'accueil de 300 personnes. C'est bien loin du 1,6 million \$ que Madame Chose s'apprete à dépenser pour construire une piscine similaire à Sainte-Foy. Pour son information, je lui présente les noms des trois plus bas soumissionnaires pour la piscine de Québec : Construction B.S.L., 571 674,25 \$, Caron Construction, 625 278,92 \$ et Groupe macadam, 633 069,22 \$. Un million de moins sur 1,6 million ça vaut la peine d'y penser.

## Les rivières

Les amateurs d'eau fraîche seront comblés. Le 19 mai. D'abord, le Comité de valorisation de la rivière Beauport vous invite à sa neuvième Pêche en ville à compter de 7 h au parc de la rivière Beauport. C'est gratuit mais le permis de pêche est obligatoire et il ne sera pas en vente sur le site. Plus de 3500 truites mouchetées ont été ensemencées dans la rivière pour l'occasion. *Deuxio*, pour une cinquième année consécutive, l'organisme Rivière vivante invite la population à canoter sur les eaux de la rivière Saint-Charles. La fête prend le large dès 9 h depuis les bayous sauvages du parc Les Saules jusqu'aux berges renaturalisées du Parc de la jeunesse au centre-ville de Québec. C'est gratuit pour les moins de 12 ans, mais ça coûte 6 \$ pour les adultes. Ceux qui désirent louer un canot peuvent le faire pour 25 \$. Il faut réserver en composant le 522-8080.

## Coups de SOLEIL

■ C'est Régis Langevin qui va être content. J'ai su qu'on l'appellerait, mardi matin, pour lui offrir un emploi à CKRS au Saguenay. Régis pourrait ainsi rejoindre sa douce, Doris Larouche, qui, elle, travaille déjà à la radio de Radio-Canada, à Chicoutimi, depuis plusieurs mois. Ce que je ne sais pas, c'est si Régis acceptera le poste.

■ C'est sous la présidence de M. Maurice Tanguay que se tiendra le 11<sup>e</sup> souper bénéfique de la Fondation Montessori de Québec, ce soir, 18 mai, à 18 h, à l'hôtel Plaza Québec.

■ Colombe Dufour et la chorale de l'Arc-en-Ciel seront les artistes invités au prochain souper-concert-bénéfice qui se tiendra le 20 mai au gymnase de l'école Guillaume-Mathieu de Charlesbourg. Info : 990-7744. Spaghetti à volonté pour 15 \$ par personne.

■ Danielle-Josée Pelletier nous précise que le numéro de téléphone pour participer à la 8<sup>e</sup> Classique de golf F.-X.-Gagneau-Desjardins est le 688-8310, poste 2292.

■ C'est sous la présidence d'honneur de M. Philippe Borel, directeur général du Château Frontenac, que la Fondation des amis du Jeffery Hale organise son 11<sup>e</sup> tournoi de golf, le lundi 28 juin, au Club de golf du Grand Portneuf.

■ Le prix Hommage bénévolat-Québec a été remis récemment au président de l'Association des bénévoles du don de sang, Robert Bédard, pour couronner une carrière de bénévole très engagé. Il a lui-même réalisé 417 dons de plasma depuis 1982.

■ Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a remis récemment à Marcel Janius une médaille honorifique parce que celui-ci a réussi à donner une visibilité, une crédibilité et une notoriété internationale à l'Organisation des villes du patrimoine mondial.

■ Le président d'honneur du Tour de l'île 2001, M. Tony Delarosbil lance un dernier appel aux cyclistes qui veulent s'inscrire à cet événement qui aura lieu le dimanche 27 mai. Info : 663-8687.

■ L'Association des Dumas d'Amérique organise une grande rencontre à Saint-Félicien, les 16 et 17 juin. Info : Jeanne Dumas, (418) 387-6304.

■ Gaétane T. Roch nous informe qu'un marché aux puces se tiendra au centre paroissial de Saint-Casimir les 2 et 3 juin au profit du Cercle des fermières.

■ Suzanne Lacoursière et Paul-André Duquet ont mérité respectivement le prix Pierre-Garon et le prix Gracia-Boivin, à l'occasion de la soirée annuelle du Mérite bénévole que tenait la Ville de Charlesbourg à l'Arpudrome. Josée Marois, Monique Dufour, Pierrette St-Pierre, Christian Labrecque, Robert Dumas, Martin Hodgson, Monique Delage, Lucette Gaudreault et Charles Lefebvre ont mérité les autres prix de bénévolat.

■ François-Vincent Talbot, 14 ans, des Compagnons-de-Cartier, Cathie Tremblay, 17 ans, de l'école François-Bourrin de Beauport, Marielle Grenier, 16 ans, de la même école, et Sindy Veilleux, 15 ans, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ont récemment été honorés lors de la deuxième « Expérience photographique du patrimoine », parrainé par le Conseil des monuments et sites du Québec.

■ Le neveu de Félix Leclerc, Gaétan Leclerc, sera l'artiste invité au théâtre Petit Champlain, les 24 et 25 mai, avec le Groupe vocal Kaléidoscope.

■ Jacques Couët nous informe du 40<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance le 25 mai. Un spectacle a été préparé, pour la circonstance, dans l'église paroissiale. Les billets sont en vente au presbytère.

## Trois blessés sur Duplessis



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Trois personnes, dont un enfant, ont été blessées, hier soir, sur l'autoroute Duplessis, à la hauteur du chemin Sainte-Foy dans une spectaculaire collision qui a attiré une foule de curieux. L'accident est survenu un peu avant 20 h. La dame et son enfant, âgé de tout juste un an, prenaient place dans une auto de marque Sunfire, laquelle a heurté une Honda Civic qui a été complètement démolie. Les policiers ne craignaient cependant pas pour la vie des passagers mais étaient toujours à déterminer, en fin de soirée, les circonstances de l'accident. C.V.

## Un ange gardien honoré

ISABELLE MATHIEU

IMathieu@lesoleil.com

SAINTE-FOY — L'un est policier, l'autre, son ange gardien. Le patrouilleur Maurice Roy de la police de Sainte-Foy a pu dire publiquement merci hier à Marc Bouffard de lui avoir sauvé la vie lors du Sommet des Amériques.

La complicité entre ces deux-là est évidente. Plutôt réservés, de la même génération et habitant des quartiers voisins de Sainte-Foy, on jurerait qu'ils se connaissent depuis toujours. Il a toutefois fallu le Sommet des Amériques et son lot de violence pour que leurs routes se croisent.

Affecté à bloquer la circulation automobile, le patrouilleur Maurice Roy, est de faction au coin du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Gomin le vendredi 20 avril en début d'après-midi.

La manifestation partie de l'Université Laval défile plutôt calmement. L'agent Roy est debout à côté de son auto-patrouille et répond aux salutations des gens. Soudain, un manifestant s'avance pour crever les pneus du véhicule de police. Maurice Roy lui ordonne de reculer. Il est alors violemment poussé au cœur de la foule et un jeune habillé en noir le frappe au nez et à la mâchoire avec une barre de fer.

Marc Bouffard, un livreur de Purolator qui attend sa femme chez le chiropraticien, à quelques pas de là, voit toute la scène et court aider le policier. Le jeune grand-père au physique de footballeur impose le respect et réussit à faire se disperser les agresseurs et à isoler le policier complètement sonné.

La suite se déroule très rapidement. Le policier Roy est amené au CHUL où il est traité et se voit imposer le repos jusqu'au 23 mai.

Ce n'est que quelques heures plus tard que le sauveteur et sa famille réalisent la gravité de l'agression.

« Je me rappelle que le soir, je suis partie à pleurer et j'ai dit à mon mari : "T'es passé proche toi aussi", se rappelle Diane Bouffard, peu après la cérémonie d'hommage à son conjoint hier, à la centrale de police de Sainte-Foy.

Le principal intéressé, un ancien militaire qui en a vu d'autres, n'a jamais eu peur et ne s'est jamais senti en danger. « Je n'ai pas eu peur pour moi, raconte-t-il. J'avais juste peur qu'il sorte son arme et des conséquences ensuite. »

La courte cérémonie d'hier, suivie d'une longue série d'entrevues, a beaucoup ému Marc Bouffard. « Si vous voulez me faire brailler, c'est le temps, je suis juste sur le bord ! », disait-il en souriant malgré tout.

Le policier Maurice Roy lutte aussi contre l'émotion lorsqu'il repense à cette terrible journée et surtout à l'inquiétude de sa famille. « C'est un peu difficile de comprendre pourquoi ils s'attaquaient à moi, note-t-il. Je sais que c'était plus au système que je représente, que j'étais une cible pour eux. »

Le policier de carrière a du mal à exprimer combien le geste héroïque de Marc Bouffard l'a bouleversé. « Ça fait 25 ans que j'essaie d'aider les citoyens et de voir un citoyen me rendre la pareille, ça me touche, c'est pas croyable », dit-il en regardant l'homme qu'il compte bien garder parmi ses amis « pour toujours ».

Enquête policière entamée pour retrouver les agresseurs de l'agent Roy piétine depuis quelque temps. Un portrait-robot a été publié et deux suspects potentiels ont été rencontrés, mais rien n'a permis d'avancer. La police recherche toujours les images vidéo de l'agression captées par une manifestante.



Le policier Maurice Roy s'est fait un ami de Marc Bouffard, qui est intervenu pour le soutenir à ses agresseurs lors du Sommet des Amériques.

## REDÉCOUVREZ LES PLAISIRS DE LA MARCHÉ

Un représentant Ecco sera sur place afin de répondre à vos questions:  
• Vendredi 18 mai  
Mail Centre-Ville: 11 h à 14 h  
Place des Quatre-Bourgeois: 15 h à 20 h  
• Samedi 19 mai  
Carrefour Charlesbourg: 11 h à 17 h



ecco

L'authentique chaussure de marche offerte en plusieurs modèles pour elle et lui: légère, flexible, absorption supérieure des chocs.

Recevez un CADEAU GRATUIT à l'achat d'une paire de souliers ou de sandales ECCO

Quantités limitées. Valable uniquement les 18 et 19 mai 2001.

Déposez ce coupon à l'une de nos succursales avant 15h30 le 19 mai et courez la chance de gagner une paire de chaussures ECCO. Tirage à la succursale de Charlesbourg le samedi 19 mai à 16h30.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Chaussures  
G. Parent inc.

Mail Centre-Ville • 522-8975  
Place des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy • 659-3216  
Carrefour Charlesbourg • 623-4219  
Galeries de la Canardière • 660-8994

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RRSSS

# Haro sur un projet de loi jugé irrespectueux

LOUISE LEMIEUX  
LLemieux@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Entre 200 et 300 citoyens ont assisté à la séance publique du conseil d'administration de la Régie régionale, hier soir. Ils sont venus à la fois pour faire leurs réclamations auprès de la régie et en même temps pour donner leur appui aux membres du conseil d'administration qui s'opposent au projet de loi déposé mercredi par le ministre de la Santé, Rémy Trudel, sur la gouverne des Régies régionales.

La période des questions, anormalement longue hier soir, a duré près d'une heure et demie.

« C'est un vrai exercice de démocratie, on se sent respectés », n'a pu s'empêcher de s'exclamer M<sup>me</sup> Suzanne Longpré, venue s'opposer à la fermeture du « 388 », une clinique pour jeunes psychotiques.

« On ne veut pas devenir des marionnettes, on ne veut pas que vous en soyiez non plus », a ajouté une porte-parole des groupes communautaires, venue comme d'autres, réclamer un financement adéquat.

LOI IRRESPECTUEUSE

Mercredi, le ministre Trudel a déposé un projet de loi qui troquera l'élection des membres des c.a. des 18 régies régionales pour leur nomination par le gouvernement qui veut

s'assurer des qualités de gestionnaires des conseils d'administration. Le ministre veut aussi nommer le directeur de la régie régionale, qui présidera le conseil d'administration. Les membres du c.a. de la régie de Québec s'opposent fermement au projet de loi du ministre.

« C'est un manque de respect, un manque de reconnaissance pour ce qui a été fait par le c.a. de la Régie régionale. Les c.a. des régies régionales ont tenu le système de santé à bout de bras. On nous a passé des commandes et maintenant que le travail est fait on veut nous faire disparaître », déplore le

président du c.a., Jean-Marie Boucard, en faisant allusion aux difficiles fusions et fermetures d'établissements auxquelles ont procédé les régies régionales en 1995.

En fait, le projet de loi du ministre Trudel garde en place les c.a. des régies régionales, mais « avec la mainmise du ministre », comme dit M. Boucard.

Et si les élections des membres du c.a. étaient si peu populaires (à peine 1% de la population votait à ces élections) fait remarquer pour sa part la syndicaliste Ann Gingras, c'est parce qu'elles étaient trop balisées. « Le gouvernement ne s'est pas forcé pour le système fonctionne », conclut-elle.

Des citoyens, parents d'enfants handicapés et parents d'enfants ayant subi un traumatisme crânien, ont rendu des témoignages émouvants, hier soir. Ils veulent un endroit pour faire garder leur enfant, parce qu'ils n'en peuvent plus.

« À chaque fois que notre fils a une crise, mon mari doit s'absenter de son travail. Il n'est pas payé pour ces heures perdues. Nous sommes perdants de tous les côtés. C'est pas juste notre fils qui est handicapé, c'est toute la famille », a expliqué une dame.

La Régie régionale a promis des résultats dans un mois.

« Un mois, c'est long », a répliqué Louise Lévesque.

« Un manque de respect pour le c.a. de la Régie régionale »



Loto-Québec retire ses appareils de tous les transports publics.

BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE

## Loto-Québec retire ses vidéo pokers des traversiers

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Les passagers qui empruntent les traversiers entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, et entre Matane et la Côte-Nord doivent maintenant se trouver un autre « loisir » pendant les traversées puisque Loto-Québec vient de retirer les machines de loteries vidéo qui s'y trouvaient depuis quelques années.

La nouvelle saison du Trans-Saint-Laurent entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon vient de commencer sans loteries vidéo, alors que le traversier entre Matane et la Côte-Nord a perdu les siennes il y a quelques jours. Ces navires sont gérés par la Société des traversiers du Québec.

« Loto-Québec dit vouloir retirer ces machines des transporteurs publics. Je ne suis pas contre la vertu, mais si les dirigeants de cette société d'État veulent appliquer cette règle, qu'ils le fassent partout, commente le directeur général de la traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon, Richard Michaud. C'est une chasse aux sorcières. Loto-Québec retire nos machines, alors qu'elle accepte les cartes de crédit dans les casinos », affirme M. Michaud.

Loto-Québec avait consenti trois appareils de loterie vidéo au N.M. Trans-Saint-Laurent. La saison dernière, une machine avait été retirée. « J'ai l'impression qu'ils nous ont enlevé le service parce que nous n'étions pas assez rentables pour eux. C'est dommage puisque c'était un bon divertissement, d'autant plus que plusieurs de nos passagers traversent spécifiquement pour se rendre au Casino de Charlevoix. Ils avaient ainsi l'occasion de se mettre dans l'ambiance. »

M. Michaud estime que la présence de tels appareils sur le navire n'était dommageable pour personne. « La traversée dure à peine un peu plus d'une heure et les passagers doivent quitter le navire une fois rendus à destination. Personne ne s'est jeté à l'eau après avoir joué aux loteries vidéo sur notre navire. »

Les pertes annuelles sont estimées à 13 000 \$. Toutefois cet argent était

comptabilisé avec les profits générés par les différents services offerts à bord, et était ensuite amputé de la subvention allouée. « En fait, nous ne faisons aucun argent supplémentaire avec ces machines, mais c'était un service supplémentaire pour nos clients », commente le directeur des Services sur le bateau, Robert Gendron.

DÉCISION DISCUTABLE

Le son de cloche est le même au service de traversier qui relie Matane à la Côte-Nord, soit à Baie-Comeau et Godbout. Contrairement à la traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon, le navire fonctionne à l'année. Les machines de loteries vidéo ne l'avaient donc jamais quitté depuis trois ans.

« Le concessionnaire est venu retirer les quatre machines le jeudi 10 mai. On nous a simplement dit que le service était offert à l'essai. Vraisemblablement, cela n'a pas été concluant, dit le directeur général, M. Paul Deschênes, qui considère cette décision illogique. Ils les retirent des transports publics, alors qu'il y en a dans quasiment tous les dépanneurs. »

« Il existe une loi provinciale qui limite le nombre de machines qui peuvent être en circulation, poursuit M. Gendron. Par exemple, s'ils ont 12 000 appareils, ils ne peuvent en mettre plus sur le marché pour répondre à une demande croissante. Ils évaluent donc la rentabilité des machines en fonction et redistribuent ailleurs celles qui sont les moins rentables. »

Ces deux traversiers étaient les seuls de ceux gérés par la Société des traversiers du Québec à offrir ce service. Le responsable de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, n'a pas retourné les appels du SOLEIL.

## Le Dr Verreault acquitté

Le tribunal convaincu hors de tout doute raisonnable qu'il ne pouvait avoir un taux d'alcoolémie de 0,24

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Ayant eu l'avantage très exceptionnel d'observer le comportement du Dr Pierre Verreault dans les secondes précédant son interception, le juge André Bilodeau en est venu à la conclusion hors de tout doute raisonnable que le médecin n'avait pas un taux d'alcoolémie de 0,24 comme l'indiquaient les tests effectués le 10 août 2000. Il l'a donc acquitté des deux chefs d'accusation portés contre lui.



C'est à partir des témoignages des ambulanciers et pompiers et en visionnant les images captées par le caméraman de Télé-4 sur les lieux de l'accident (dont est tirée cette photo) que le juge André Bilodeau en est venu à acquitter le Dr Verreault.

Au cours du procès de l'homme de 55 ans, le tribunal a pu en effet visionner les images enregistrées par Télé-4 sur les lieux de l'accident où la police de Donnacona avait fait venir le médecin avant de l'arrêter pour conduite avec les facultés affaiblies. Ces images ont convaincu le juge que le Dr Verreault avait alors « une démarche correcte, une coordination de mouvement tout à fait normale, un regard vif et animé ».

Dans un premier temps, le juge a rejeté, « pour absence de preuve », le chef d'accusation de conduite avec les facultés affaiblies. Tant les pompiers volontaires que les policiers, y compris celui qui a décidé de soumettre le Dr Verreault à l'alcootest, n'ont en effet remarqué d'anomalie dans la conduite du véhicule de l'accusé.

Dans le second temps, le tribunal devait se pencher sur la preuve du taux d'alcoolémie de 0,24. Deux policiers, témoins de la poursuite, ont noté des symptômes d'intoxication. D'après le témoignage du Dr Verreault, un de ces policiers se serait excusé en l'arrêtant et il aurait précisé: « Ici, à Donnacona, la police doit refaire son image. »

L'avocat du médecin, M<sup>r</sup> Serge

Goulet, a par contre fait déposer un autre policier et des témoins civils qui n'ont relevé aucun symptôme d'intoxication. Selon l'expert en biochimie de la défense, le taux d'alcoolémie du Dr Verreault se situait à 0,01, compte tenu des cinq consommations de gin qu'il dit avoir prises entre midi et 19 h. Pour en arriver à un taux de 0,24, il aurait fallu qu'il en prenne au moins 12.

Évidemment, un individu consommant régulièrement beaucoup d'alcool peut développer une tolérance faisant en sorte que les symptômes deviennent peu apparents. Cependant, il est presque irréaliste de croire que cette tolérance peut être telle qu'à un taux de 0,24, il ait aussi peu de symptômes apparents que ceux observés chez le Dr Verreault.

Pour en arriver éventuellement à un tel résultat, selon l'expert, il faudrait qu'un individu consomme pratiquement du matin au soir. Or, se demande le juge Bilodeau, est-ce que le médecin est connu pour être ce genre d'homme qui pratique quotidiennement sa profession et auquel les policiers eux-mêmes font appel dès

qu'ils ont besoin des services d'un médecin? Au contraire.

Preuve on ne peut plus concluante, insiste le juge, les images de Télé-4 font voir que le Dr Verreault a une démarche tout à fait normale, assurée et en tout point conforme à celle d'un individu n'ayant pas consommé d'alcool de façon excessive. Son regard, facilement observable sur la vidéo, est apparu animé au tribunal: « Ses yeux n'étaient aucunement hagards ni abattus et, dès qu'un policier a mentionné son nom, l'accusé s'est immobilisé, a cherché du regard d'où venait l'appel et, dès qu'il a identifié le policier, il s'est dirigé directement au véhicule après avoir fait un demi-tour sans aucune hésitation ni aucune perte d'équilibre. Comme le policier l'invitait à monter dans le véhicule banalisé, l'accusé l'a fait seul, sans s'appuyer sur la portière et alors qu'il tenait toujours un porte-documents. »

Ces constatations ajoutées aux témoignages du médecin, de sa femme et de l'expert de la défense font croire à la cour que le taux d'alcoolémie n'excédait pas la limite légale.

1689<sup>95</sup>  
Sectionnel

idem / KIT A TOUT

l'idée meubles  
325, rue Marais, Vanier  
683-0909

Armoire 549<sup>95</sup>\$

Commode de passage 329<sup>95</sup>\$

Chaise rotin 219<sup>95</sup>\$

Le Saint Amour

L'ART CULINAIRE

Réservation : 694-0667

### Micheline Montreuil candidate du Renouveau municipal

■ QUÉBEC — L'avocat travesti Pierre Montreuil qui poursuit une longue bataille devant les tribunaux pour obtenir le droit de se faire appeler officiellement Micheline espère devenir candidat(e) du Renouveau municipal dans le district Saint-Jean-Baptiste-Saint-Roch, lors des élections du 4 novembre. Micheline Montreuil a confirmé hier, par communiqué, son intention de s'impliquer activement en politique municipale. « Il y a quelques mois, je suis devenue membre du Renouveau municipal, le nouveau parti politique rassembleur. À titre de membre, j'ai participé à l'assemblée d'arrondissement pour faire adopter des modifications au programme du parti. Par la suite, à titre de déléguée d'arrondissement, j'ai participé activement au congrès », explique l'éventuelle candidate. On doit donc comprendre que M<sup>me</sup> Montreuil sera candidate lors de l'assemblée de nomination du Renouveau municipal du maire Jean-Paul L'Allier, dans l'arrondissement 4. M<sup>me</sup> Montreuil assure qu'elle a reçu l'appui de nombreux citoyens qui ont signé son bulletin. M.L.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

## Les gagnants du SOLEIL Collégial

■ Le SOLEIL Collégial, qui fait appel aux talents journalistiques des étudiants des cégeps depuis cinq ans, a remis tout dernièrement les prix des meilleurs articles publiés cette année.

Les gagnants sont Élise Paradis, premier prix, et Jean-Sébastien Touchette, deuxième prix, tous deux fréquentant le cégep F-X-Garneau.

Le consulat de France au Québec a offert à chacun un voyage en France, et les billets d'avion sont payés par l'Office franco-québécois de la jeunesse et par l'Association Québec-France.

Sur la photo apparaissent Michel Leduc, de l'Office franco-québécois, Jean-Sébastien Touchette, Élise Paradis, Jean-Paul Létourneau, de l'Association Québec-France, M<sup>me</sup> Esther Taillon, aussi de l'Association Québec-France, et M. Alain Nadaud, attaché culturel au consulat de France à Québec. J. M.

## ACCIDENT MORTEL EN VTT Le conducteur a été ébloui par le soleil

ISABELLE MATHIEU  
IMathieu@lesoleil.com

QUÉBEC — Ébloui par le soleil, le conducteur de VTT Marcel Faucher n'a jamais pu voir la corde de nylon qui lui barrait la route et qui allait l'étrangler sur le terrain de stationnement d'un casse-croûte de Sainte-Croix de Lotbinière en décembre.

La coroner Louise Nolet en vient à cette conclusion dans son rapport sur la mort accidentelle de Marcel Faucher, contremaître dans une usine de meubles, décédé le 4 décembre dernier alors qu'il rentrait dîner chez lui en VTT.

Le conducteur de 35 ans a heurté directement avec son cou la grosse corde de nylon jaune qui avait été placée pour délimiter le côté ouest du stationnement du snack-bar et éviter que les gens circulent sur les terrains voisins. Il a aussitôt été éjecté de son véhicule. Un médecin et une infirmière qui se trouvaient à l'intérieur du casse-croûte ont vainement tenté de réanimer le père d'une famille nombreuse.

La sûreté municipale de Québec a brièvement enquêté sur cet événement car peu de temps avant l'accident, Marcel Faucher avait été averti par un patrouilleur de la Sûreté du Québec de ne pas rouler sur la voie publique. La SMQ a étudié l'implication du corps de police provincial et conclut qu'il n'y a eu aucune poursuite policière.

La D<sup>re</sup> Nolet recommande au propriétaire du snack-bar de Sainte-Croix d'identifier les limites de son stationnement de façon sécuritaire et repérable pour tous les cyclistes, piétons et conducteurs de VTT.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 27 MAI 2001, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS

UNE affaire

moitié prix

TOUS LES FINIS DE LA TEINTURE DÉFI CLIMAT<sup>®</sup> POUR TERRASSES ET PAREMENTS

Teinture Défi Climat en 120 couleurs. Grand teint. 3,78 L. Rég. Sears 39,99. Ch. 19<sup>99</sup>

16,99 avec remise du fabricant de 3 \$ à poster, détails en magasin



Au choix: liquidation des stocks!

moitié prix

Scie à onglets combinés CRAFTSMAN<sup>®</sup> 10 po, 15 A À base en aluminium ou en fonte. 5000 tr/min. Rég. Sears 399,99.

199<sup>99</sup> Dans la limite des stocks

COMMANDEZ: BASE EN FONTE 098 428 540 BASE EN ALUMINIUM 098 428 541



COMMANDEZ: TONDEUSE 718 436 145 À GRANDES ROUES 718 436 146

Pas de plus bas prix cette saison! rabais 130\$

Tondeuse à essence CRAFTSMAN 6 hp, 21 po, à ensachage arrière Moteur Briggs & Stratton "Quantum". Avec sac facile à vider. Rég. Sears 429,99.

299<sup>99</sup> À grandes roues. Rég. Sears 459,99. 329,99.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> juillet ou, si Sears est fermé, jusqu'au samedi 30 juin 2001



COMMANDEZ: 428 435 090

Rabais 100\$

Climatiseur de fenêtre mécanique Kenmore<sup>®</sup> 10 000 B.T.U.

Ventilateur à 2 vitesses, 3 vitesses de climatisation et 4 réglages d'orientation de l'air. Pour embrasure minimale de 16 po haut, 27-39 po large. Rég. Sears 599,99.

499<sup>99</sup>

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> juillet ou, si Sears est fermé, jusqu'au samedi 30 juin 2001



Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le 1-888-607-3277

Tous les articles accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons vous le livrer à domicile à peu de frais.

SEARS

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.

### GRAND LÉVIS

## Un premier parti devient officiel

MARC SAINT-PIERRE  
MStPierre@lesoleil.com

LÉVIS — Épaulé par les maires Garon, Roy-Marinelli, Lemaire et quelques autres, un premier parti politique municipal de la future grande ville de Lévis vient d'être autorisé par le Directeur général des élections.

Il s'agit du Parti des citoyens et des citoyennes dont la chef-fondatrice est Julie-Suzanne Doyon, une avocate de Desjardins Ducharme Stein Monast, et une collaboratrice politique de la mairesse de Saint-Jean-Chrysostome, Danielle Roy-Marinelli.

Le représentant officiel de la nouvelle formation est Pierre Garant, un comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et un collaborateur de la campagne électorale du maire de Lévis, Jean Garon.

Le Parti des citoyens et des citoyennes s'est rendu aux exigences requises, notamment en ce qui concerne le nombre de signatures, a noté le bureau du Directeur général des élections, confirmant l'existence du nouveau parti.

« Ce sont quelque 260 signatures qui ont accompagné notre demande d'autorisation. Beaucoup de gens ont voulu s'engager dans la formation du nouveau parti. Et nous voulions des signatures de partout. Nous en avons de tout le territoire de la nouvelle ville », a précisé M<sup>me</sup> Doyon lors d'un entretien accordé au SOLEIL.

Aux signatures des maires de Lévis, Saint-Jean-Chrysostome et Charny s'ajoutent celles des conseillers municipaux Bruno Dumas, de Pintendre, Marc Picard et Éric Pednault, de Saint-Jean-Chrysostome, Léopold Castonguay, de Saint-Romuald, Sylvie Collet, de Charny, etc.

« Nous sommes en campagne de recrutement. Nous faisons ce qu'il faut pour être représentatifs. Nous avons beaucoup de gens sur le terrain qui vendent des cartes de membre. Un parti municipal avec des cartes de membre, c'est nouveau sur la Rive-Sud », a repris le chef du Parti des citoyens et des citoyennes.

D'ores et déjà, le nouveau parti a tracé les grandes lignes d'un échéancier en vue des élections de novembre: assemblée de fondation en mai, cocktails de financement dans les trois arrondissements en juin, congrès en août pour cristalliser des éléments du programme, etc.

Il est clair dans le propos de M<sup>me</sup> Doyon que le parti a l'intention de présenter des candidats pour chacun des 15 sièges de conseiller de la future ville de Lévis ainsi qu'à celui de maire. À ce chapitre, elle n'a toutefois rien confirmé. « Nous poursuivons nos contacts à ce propos », a-t-elle dit, sans plus, écartant du même souffle l'éventualité qu'elle soit elle-même candidate. « Je vais laisser à d'autres, qui ont davantage d'expérience et de temps que moi, l'occasion de le faire », a observé M<sup>me</sup> Doyon. « Nous sommes une équipe dynamique, nous sommes un parti démocratique, et nous voulons faire de cette nouvelle ville un grand succès », a-t-elle conclu. De source non confirmée, un autre parti politique serait en voie de formation sur la Rive-Sud.

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Legault augmente le budget des commissions scolaires

Les élèves en difficulté et les écoles défavorisées recevront plus

MICHELLE LAFERRIÈRE  
MLaferriere@lesoleil.com

QUÉBEC — Le ministre François Legault augmente de 5,4 % le budget des commissions scolaires, ce qui lui permet de donner plus d'argent aux enfants en difficulté et aux écoles de milieux défavorisés. Il revoit ainsi à la baisse le ratio maître/élèves dans 852 écoles et promet d'embaucher 2000 enseignants et 1000 professionnels de plus d'ici 2003-2004.

Le ministre de l'Éducation a présenté, hier matin, les nouvelles règles budgétaires qui s'appliqueront cette année dans les commissions scolaires du Québec. En échange d'une « reddition de comptes » sous

forme de plans de réussite, M. Legault laisse aux CS, aux directeurs d'écoles et aux conseils d'établissement, le choix de dépenser leur argent selon des priorités qu'ils établissent eux-mêmes. Il « décentralise », pendant que les CS se « responsabilisent ».

Le ministre a révisé la carte du seuil de pauvreté de Statistique Canada. Il y a ajouté deux nouveaux indices: la proportion des mères qui n'ont pas terminé leur secondaire, et la proportion de familles dont aucun des deux parents ne travaille. Ce faisant, il fait doubler le nombre d'écoles où les ratios maître/élèves dimi-

nueront et où il embauchera de nouveaux enseignants. Coût de cette nouvelle carte socio-économique: 10 millions \$.

Dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, ce nombre d'écoles passe de 23 en 2000-2001 à 92 en 2001-2002. Dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles, il grimpe de 16 à 105. Au Saguenay/Lac-Saint-Jean, de 7 à 39. Sur la Côte-Nord, de 1 à 30. Au Québec, le nombre global d'écoles touchées passe de 405 à 852. « Avec cette nouvelle carte, les régions y trouvent leur compte », a commenté François Legault, qui voit un lien étroit entre les mi-

lieux défavorisés et le nombre d'enfants en difficulté.

Le ministère de l'Éducation a élaboré un calendrier d'implantation du ratio de 18 élèves par classe. Il s'échelonne de 2000-2001 à 2003-2004. Il couvre les milieux défavorisés et les autres. Il s'étend de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année. Ce nouveau ratio a un impact sur le nombre d'enseignants. Dès la fin du mois d'août, il y en aura 644 de plus. En 2004, 2000 se seront ajoutés à ceux qui auront remplacé les retraités. Coût de cette mesure cette année: 47,5 millions \$.

Le budget des commissions scolaires est de 6,4 milliards \$ cette année. Il est en hausse de 328,5 millions \$. Les trois quarts de cette augmentation servent

à défrayer les coûts de système (indexations salariales, équité salariale, etc.), la hausse du nombre d'enfants en services de garde, l'augmentation du prix du mazout et du gaz naturel.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, accompagnait le ministre de l'Éducation lors de la présentation de ces nouvelles règles budgétaires. Il a loué la vitesse à laquelle M. Legault a donné suite à plusieurs de ses recommandations. Il a cependant souligné que plusieurs dossiers majeurs demeuraient en suspens: le transport scolaire, la croissance et la décroissance du nombre d'élèves, la vétusté des bâtiments, le renouvellement de l'équipement informatique.

**Embauche de 2000 enseignants d'ici 2003-2004**

### CASQUE DE VÉLO

## www.tetedure.com

Une campagne sur mesure pour le ministre Guy Chevrette

ALAIN BOUCHARD  
ABouchard@lesoleil.com

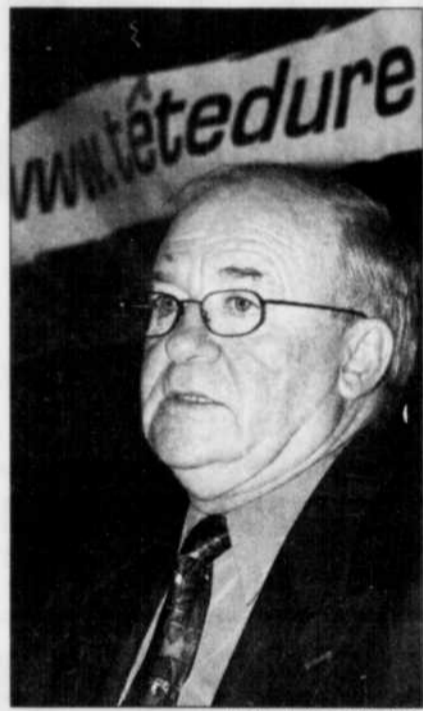
QUÉBEC — Le ministre Guy Chevrette a lancé, hier, une campagne de sécurité qu'on aurait dite inventée pour lui, compte tenu de son entêtement à faire porter le casque de sécurité aux cyclistes.

« Avoir la tête dure, ça peut toujours servir » est en effet le slogan d'un nouveau blitz publicitaire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) visant à convaincre les jeunes de 10 à 15 ans de porter un casque protecteur à vélo. Quelque 27 % des cyclistes tués à leurs guidons, en 2000, étaient âgés de moins de 14 ans, invoque la SAAQ à l'appui de son initiative.

Le ministre des Transports du Québec a profité d'une conférence de presse à grand déploiement organisée à l'Arboretum Maizerets, à Limoilou, pour fustiger tous ceux qui se moquent de sa croisade en faveur du casque et pour répéter à qui mieux mieux qu'il tenterait à nouveau de le rendre obligatoire au moins pour les enfants, si ces accidentés du vélo restent toujours aussi nombreux dans un an.

« On a beau m'appeler ti-casse et me caricaturer sans cesse, a lancé Chevrette, je ne céderai pas à ce genre de pressions de gérants d'estrades qui pensent tout connaître. » Il est revenu sur le sujet trois ou quatre fois, en écorchant particulièrement l'insolente « columnist » du SOLEIL, Ghislaine Rheault.

Flanqué de son collègue Jacques Baril, ministre délégué aux Transports et responsable de la Route verte, ainsi que du D<sup>r</sup> Ronald Denis, traumatologue à l'hôpital Sacré-



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER  
Le ministre des Transports du Québec a profité d'une conférence de presse à grand déploiement organisée à l'Arboretum Maizerets, à Limoilou, pour fustiger tous ceux qui se moquent de sa croisade en faveur du casque et pour répéter à qui mieux mieux qu'il tenterait à nouveau de le rendre obligatoire au moins pour les enfants, si ces accidentés du vélo restent toujours aussi nombreux dans un an.

nant beaucoup plus l'allure d'un guerrier que d'un « twit » facilement impressionnable.

### MODE ET SÉCURITÉ

Entre cinq et neuf ans, un jeune cycliste sur deux porte son casque, tandis qu'il n'est plus qu'un sur cinq à en faire autant entre 10 à 15 ans. Ce qui amène le ministre Baril à souhaiter que la mode cesse un jour de l'emporter sur la sécurité.

Le D<sup>r</sup> Denis a soutenu que le casque diminue les risques de traumatisme crânien de 85 %, lors d'un accident. Non seulement, il souhaite voir les enfants l'adopter sans réserve, mais il se prend même à espérer que ceux-ci aillent même jusqu'à donner le bon exemple à leurs parents.

« Je comprends que vous fassiez à votre tête, a dit Guy Chevrette aux enfants. Je le fais beaucoup moi-même. Mais j'espère que vous aurez la tête dure grâce au casque, quand vous enfourcherez désormais votre vélo! »

La campagne de la SAAQ a un site Internet. Rien de moins que www.tetedure.com.

**« On a beau m'appeler ti-casse et me caricaturer sans cesse, je ne céderai pas à ce genre de pressions de gérants d'estrade »**

Coeur, de Montréal, Chevrette a pris six écoliers de Saint-Pie X à témoin pour convaincre les jeunes que choisir de porter le casque est une preuve d'affirmation de soi, plutôt que d'y voir un symbole de soumission.

La pub télévisée comprise dans cette campagne de sécurité fait d'ailleurs voir la tête décidée d'un être extrêmement volontaire, voire frondeur, coiffé d'un casque lui don-

### JEUX DE LA FRANCOPHONIE

## Les Québécois sous leur propre drapeau

« Pour la première fois, l'équipe ne sera pas une composante de l'équipe du Canada, mais une équipe de plein droit »

PIERRE APRIL  
Presse canadienne

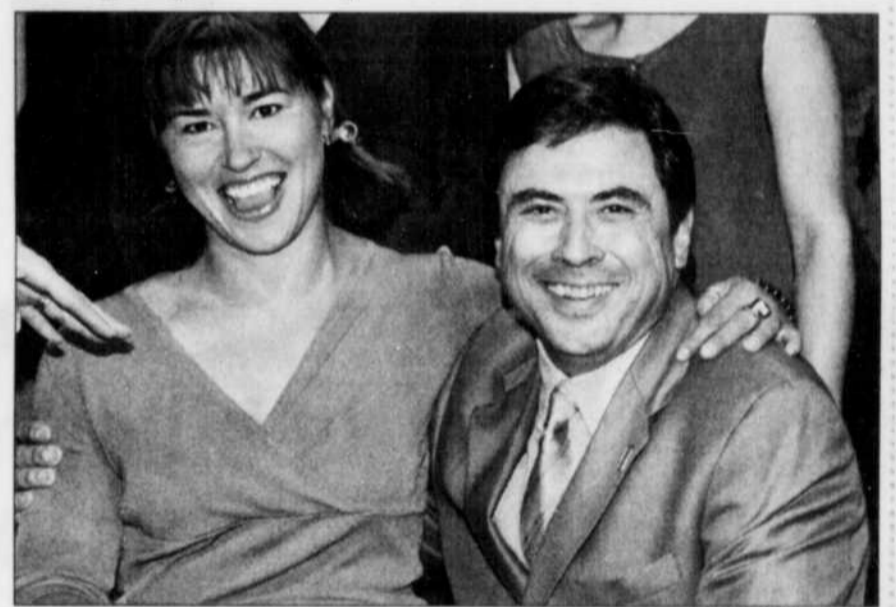
■ QUÉBEC — Il n'y aura pas de guerre de drapeaux aux Jeux de la Francophonie qui se dérouleront à Hull et Ottawa du 14 au 24 juillet puisque le Canada, le Québec et le Comité organisateur international ont paraphé une entente qui gère leur utilisation dans les menus détails.

« Pour la première fois, a indiqué le ministre des Relations internationales Louise Beaudoin, l'équipe ne sera pas une composante de l'équipe du Canada, mais une équipe de plein droit. »

Cela implique, selon elle et les nouvelles règles négociées depuis un an avec le gouvernement canadien, que les athlètes québécois seront autorisés à revêtir des costumes au bleu du Québec et que le fleurdelisé sera hissé à la même hauteur que celui du Canada lors des victoires des athlètes québécois.

Le texte de l'entente va jusqu'à préciser, minutieusement, la façon de hisser les drapeaux. « Lors de la victoire d'un représentant du Canada-Québec, lit-on, les drapeaux du Canada et du Québec sont hissés et l'on joue l'hymne national du Canada. Les drapeaux du Canada et du Québec sont de même dimension et sont hissés à un mât distinct et à la même hauteur. Le drapeau du Canada se trouve à la gauche du spectateur qui lui fait face. Au moment de hisser les drapeaux, le drapeau du Canada précède légèrement celui du Québec. Lors de la descente, le drapeau du Canada suit légèrement celui du Québec. »

Ces précisions faites, le ministre a ajouté que la participation du Québec aux Jeux de la Francophonie est l'occasion de faire valoir les talents artistiques et sportifs d'ici, « mais aussi de



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE  
L'athlète en fauteuil roulant Chantal Petitclerc, qui sera la marraine de l'équipe québécoise (le judoka Nicolas Gill en sera le parrain), pose ici avec le ministre désigné des Sports, Richard Legendre.

faire rayonner le Québec dans le monde francophone ».

« L'originalité des Jeux de la Francophonie, a affirmé M<sup>me</sup> Beaudoin, découle de son maillage entre le sport et la culture. Des jeunes athlètes et artistes québécois avec ceux de la Francophonie auront l'occasion de faire connaître leur potentiel créateur dans des disciplines qui nous permettront

### Le texte de l'entente va jusqu'à préciser la façon de hausser les drapeaux

de mieux connaître la spécificité et la diversité des peuples composant l'ensemble francophone. »

Ces Jeux, créés en 1987, sont tenus tous les quatre ans et sont ouverts à tous les jeunes de 55 pays et gouvernements.

Par ailleurs, le ministre désigné des Sports, Richard Legendre, a annoncé que les athlètes Chantal Petitclerc et Nicolas Gill seront les marraines et parrains de l'équipe québécoise lors de ces Jeux.

« Le Québec peut se féliciter, a-t-il indiqué, d'avoir ces deux athlètes, médaillés aux Jeux de Sydney, mais également aux Jeux de la Francophonie, qui représentent pour la population québécoise un idéal de courage et de détermination. »

Quant à la ministre de la Culture et des Communications Diane Lemieux, elle a présenté l'auteure et interprète Nathalie Courchesne, du groupe Lili Fatale, marraine du volet culturel des Jeux.

« Lors des concours culturels, a expliqué la ministre, les artistes québécois seront confrontés à d'autres artistes de la jeune création contemporaine de toute la Francophonie. »

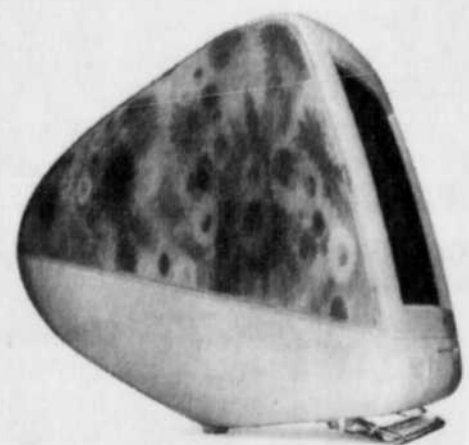
## Côté cour ou côté jardin ?

Ce printemps, souhaitez-vous avoir un bureau agréable ou partir à l'aventure ? Avec Apple, vous avez le choix: le dynamique et convivial iMac ou le surprenant et puissant portable PowerBook G4 Titane.

Venez les découvrir chez Micro Logic!

**Micro Logic**

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 658 6624



**iMac**  
PowerPC G3 à 500 MHz • Mémoire vive de 64 Mo • Disque rigide de 20 Go • Graveur CD-RW • Ports USB et FireWire • Modem et Ethernet intégrés • Clavier et souris

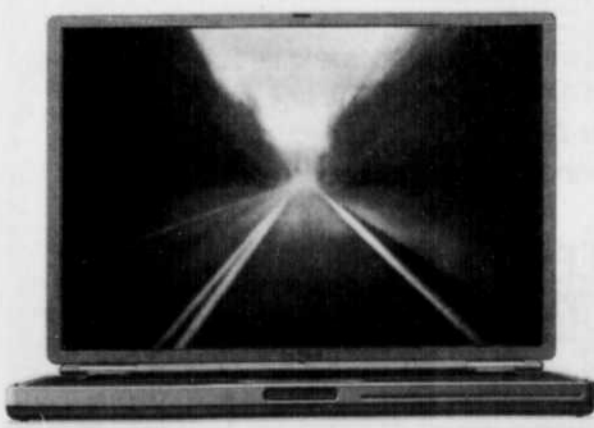
**5979\$/mois\***



Revendeur agréé

**PowerBook G4 Titane**  
PowerPC G4 à 400 MHz • Mémoire vive de 128 Mo • Disque rigide de 10 Go • Lecteur DVD-ROM • Ports USB et FireWire • Modem et Ethernet intégrés

**12838\$/mois\***



Du lundi au vendredi  
nos lecteurs gagnent gros avec

**L'EXTRA**  
NUMÉRO  
LE SOLEIL



**Passez l'été  
en beauté**

Coloris:  
Denim bleu  
Bleu poudre  
Vert amande

Collection Denim exclusive à la boutique

**MORALI SPORT**

Place Ste-Foy 653-4742

DIPLOMATES ÉTRANGERS AU CANADA

**Une immunité payante**

76 personnes évitent des poursuites pénales

TORONTO (AFP) — Quelques 76 diplomates étrangers en poste au Canada ou membres de leur famille ont bénéficié depuis cinq ans de l'immunité diplomatique, alors qu'ils risquaient des poursuites pénales, selon un rapport du ministère des Affaires étrangères rendu public hier.

Le rapport avait été commandé par le ministre John Manley en février dernier, après des révélations sur l'implication d'un diplomate russe, Andrei Kniazev, dans plusieurs accidents de la circulation.

Le 27 janvier, M. Kniazev, numéro trois de l'ambassade russe à Ottawa, déjà soupçonné de conduite en état d'ébriété en 1999, avait tué une passante à Ottawa alors qu'il conduisait en état d'ivresse.

Les autorités russes refusaient de lever son immunité diplomatique pour qu'il soit traduit devant la justice canadienne et le rappelaient à Moscou, où une enquête judiciaire a été ouverte contre lui.

Le rapport dresse la liste, non nominative et sans indication de pays, de 76 cas intervenus en cinq ans d'infractions de diplomates ou de membres de leur famille. Ces cas, précise le rapport, sont « rares » puisqu'ils représentent moins de 1 % du nombre des diplomates en poste au Canada.

La conduite « avec facultés affaiblies », les voies de fait et les agressions sexuelles sont les cas les plus fréquents, mais on recense aussi une tentative de meurtre et des vols, selon le rapport.

Une vingtaine de diplomates concernés sont toujours au Canada, souligne le rapport.

Le rapport fait aussi état de cinq cas de diplomates canadiens ou membres de leur famille « soupçonnés de délits criminels à l'étranger » depuis cinq ans. Un diplomate a été accusé de menace de mort et un autre de trafic de stupéfiants. Les trois autres cas impliquaient des mineurs à la charge de diplomates.

CONGÉS PARENTAUX

**Charest invite  
Ottawa à négocier**

■ QUÉBEC — « Le gouvernement fédéral doit négocier avec celui du Québec » pour doter les familles québécoises d'une politique de congés parentaux, estime le chef libéral Jean Charest. « Les deux gouvernements doivent agir de bonne foi dans ce domaine qui touche la vie des gens de très près. Cela ne doit pas faire les frais d'une autre chicane fédérale-provinciale », a dit M. Charest hier. Selon le chef libéral, les deux gouvernements « doivent se mettre à la table et négocier ». L'Assemblée nationale doit procéder au cours des prochains jours à l'adoption du projet de loi 140, qui instaure un programme québécois de congés parentaux. Mais, pour que ce programme voie le jour, il doit y avoir une entente entre Québec et Ottawa sur le financement de l'opération. Les négociations achoppent depuis deux ans. La ministre de la Famille, Linda Goupil avait sommé, plus tôt cette semaine, le chef libéral de faire savoir publiquement qu'il est en désaccord avec le gouvernement fédéral dans ce dossier. (PC)

Ce lundi 21 mai

**COURONNEZ**  
votre achat pour seulement



*AutoCollection* de Québec

exclusivement au

**1350, JEAN-TALON NORD, STE-FOY**  
Coin Charest-St-Sacrement  
687-3566

**Cherchez le billet rouge**  
Il a été vu aux endroits suivants:

L'authentique 45<sup>e</sup> maison Kinsmen

**Je rêve à toit!**

Partenaire **Diamant** Partenaire **Or**

Partenaire **Platine**

GALERIES DE LA CAPITALE

LE SOLEIL 93.5 FM

CORBEIL

3 options

Châteauguay votre maison 290 000 \$ en argent offert sur la région de la Capitale - 10 000 \$ de bonus

Plus de 254 prix à partir de 100 000 \$

**81 768 \$**

**spécimen**

LA GALERIE DU MEUBLE

75 \$

10 %

5 \$

100 \$

4 \$

**spécimen**

LA GALERIE DU MEUBLE

METRO

LA VIE

Les Galeries de la Capitale  
Boutiques Ernest  
La Galerie du Meuble  
Succursales de la Banque Royale  
Canac-Marquis-Grenier  
Pizza Royale  
Métro Gagnon  
Club Décor  
Corbeil Électroménagers  
Animalerie Dyno  
Club Voyage Place Laurier  
La Vie Sportive  
Au Jardin de Suzanne  
Votre camelot  
**LE SOLEIL**  
Point de vente  
**LE SOLEIL**

•en composant  
le 1 (877) MAISONK  
le 1 (877) 624-7665

•sur le site Internet:  
[www.maisonkinsmen.qc.ca](http://www.maisonkinsmen.qc.ca)

**GAGNEZ UN  
RAV-4-4-4-4-4-4-4  
pour 8,44 \$**

Grâce au 844-4444  
des annonces classées du Soleil!



Photo à titre indicatif. Le modèle peut différer.

Vendez votre auto, votre moto, votre bateau ou tout ce qui roule! Et courez la chance de gagner un RAV-4-4-4-4-4-4-4 pour toute une année. Pour participer, placez une annonce de 2 lignes\* pendant 4 jours dans l'une des rubriques «Véhicules» des annonces classées à seulement 8,44 \$.

**LES ANNONCES CLASSÉES  
LE SOLEIL 844-4444**

Rive-Sud et Côte-de-Beaupré: composez le 686-3311  
En régions: composez le 1 866 686-3311  
Règlements disponibles au quotidien Le Soleil.

\*Chaque ligne supplémentaire sera facturée au tarif spécial de 1,95\$. Une annonce devra contenir au maximum 5 lignes.

## L'Alliance perd un autre joueur

Le directeur des communications démissionne pour ne pas nuire à son chef

OTTAWA (PC) — Le ménage s'est poursuivi au sein de l'Alliance canadienne, hier, avec la démission du controversé directeur des communications du parti, Ezra Levant.

« Ezra a conclu qu'il commençait à être coincé entre le chef et quelques-uns de ses députés », a déclaré le leader en Chambre du parti, John Reynolds.

« Il a donc décidé qu'il démissionnerait pour le bien du chef et des relations harmonieuses au sein du caucus. »

Le leader en chambre a précisé que M. Levant a « démissionné de façon volontaire », mais a ajouté que ce dernier avait fait une grave erreur en provoquant une fuite d'informations selon laquelle il aurait menacé de poursuivre le député dissident Chuck Strahl.

M. Strahl et sept autres députés de l'Alliance ont quitté le caucus en demandant la démission du chef Stockwell Day, mardi. Parmi les raisons de leur défection, les députés ont mentionné entre autres une communication malhonnête de la part du bureau du chef du parti.

Dans son édition d'hier, le quotidien *National Post* a fait paraître une copie de la lettre qu'Ezra Levant a envoyée à Chuck Strahl, lui demandant des excuses et le menaçant de poursuite.

En entrevue au réseau CTV, également hier, le directeur des Communications a affirmé : « parce que mon style est naturellement plus agressif, j'ai cru qu'au lieu d'aider Stockwell, ce qui était mon intention, je me trouvais peut-être dans son chemin ».

M. Reynolds a semblé décontenancé, hier, par certaines suggestions de médias qui affirmaient que Stockwell Day était au courant de cette menace de poursuite.

« Ce n'est pas exact », a dit le leader en Chambre avant de changer de tactique et d'affirmer : « tout tourne autour de la fuite de cette lettre ».

De son côté, M. Levant a soutenu à CTV qu'il n'a pas montré cette lettre à son chef, mais qu'il ignore si une autre personne du bureau l'avait fait.

Ezra Levant sera remplacé temporairement par Dan Robertson et l'Alliance a également accordé un contrat d'un mois à Line Maheux, qui a déjà oeuvré aux communications pour Stockwell Day.

Ce dernier doit toujours dénicher un nouveau directeur de cabinet, un poste délaissé il y a trois semaines par Ian Todd et qui a fait éclater au grand jour la crise au sein du parti. Dans une entrevue accordée mercredi au réseau CBC, Stockwell Day a réitéré qu'il avait l'appui de l'effectif du parti, qu'il en restera le chef et qu'il soumettra sa performance à une révision l'an prochain.

Le chef souhaite également que tous ses députés respectent leur engagement de « travailler au sein du caucus de l'Alliance canadienne ». Enfin, il a dit qu'il offrira aux dissidents la possibilité de réintégrer le caucus s'ils le désirent.

## FUSIONS MUNICIPALES Dyane Adam pourra témoigner en cour

MONTRÉAL (PC) — La Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, pourra témoigner dans la cause de la contestation des fusions municipales. Elle sera entendue à ce sujet mardi.

Ainsi en a décidé le juge Maurice Lagacé, de la Cour supérieure, hier à Montréal. Le juge a entendu les parties favorisant l'intervention de la Commissaire et celle du Procureur général du Québec qui n'en voyait pas l'utilité, avant de trancher en faveur de son audition.

L'intervention de la Commissaire aux langues officielles ne portera cependant pas sur les fusions municipales, mais sur la protection des droits des minorités linguistiques. Les villes qui s'opposent aux fusions municipales sur l'île de Montréal comptent en effet bon nombre d'anglophones.

Le temps d'intervention de la Commissaire sera toutefois limité à 15 minutes, du temps que lui cédera la Ville de Westmount. Elle devra aussi se limiter au dépôt d'un mémoire de 10 pages. Le juge Lagacé a souligné qu'il trouvait cette requête tardive, puisque le dossier des fusions municipales est en branle depuis des mois. L'avocat représentant la Commissaire, M. Doug Mitchell, s'est dit satisfait. Il a confirmé que la Commissaire interviendrait sur le fait que la législation encadrant les fusions « change les critères pour devenir un arrondissement bilingue ». M. Guy Bertrand, représentant les villes de Baie-d'Urfé et Dollard-des-Ormeaux, expliquait que le critère actuel pour déclarer une ville bilingue, à savoir le fait qu'une majorité de citoyens parlent une autre langue que le français, sera modifié lorsqu'il s'agira d'arrondissements. Le statut bilingue sera accordé à l'arrondissement en fonction des gens de langue maternelle anglaise.

PAR AUTORISATION DU SÉQUESTRE INTÉRIEURE, LA LIQUIDATION DE V-RO INC., IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL DE RESTAURANT ET DE CUISINE

## VENTE DE FERMETURE

OUVERT AU PUBLIC POUR LA PREMIÈRE FOIS

- appareils électroménagers • meubles • verrerie • vaisselle
- matériel de cuisine • couverts • accessoires de cuisine
- réfrigérateurs • cuisinières à gaz • fours micro-ondes
- machines à café • et plus encore

50% à 80% DE RABAIS  
PRIX DÉTAIL



### MARQUES HAUT DE GAMME

MATÉRIEL DE CUISINE ET DE RESTAURANT

- Churchill
- Dura-Ware
- Hamilton Beach
- Henckel
- KitchenAid
- Lacor
- Libbey
- Luminarc
- Oneida
- Panasonic
- Peugeot
- Royal Doulton
- Rubbermaid
- Thermos
- Toastmaster
- Victorinox

1240, boul. Charest Ouest, Québec (Québec)  
Tél.: (418) 682-6210 • Téléc.: (418) 682-1077

Du lundi au mercredi de 11 h à 18 h  
Jeudi et vendredi de 11 h à 21 h  
Samedi et dimanche de 10 h à 17 h

APPORTEZ CETTE ANNONCE ET RECEVEZ UN CADEAU

## BEAUTÉ à la baie

# Christian Dior

UNE PRIME POUR VOUS



seulement @  
la Baie

Cette luxueuse prime, exclusive à la Baie, vous est offerte à l'achat de 35 \$ ou plus de produits de beauté ou de fragrances Christian Dior pour femme.

- Hydra-corps satin, lait haute hydratation au calcium, 50 ml;
- eau démaquillante fraîcheur, visage et yeux, 50 ml;
- Phenomen-A jour, crème correctrice rides, 10 ml;
- rouge à lèvres, ton Butterfly Rose, 3,5 g;
- eau de parfum J'adore en atomiseur, 1,2 ml;
- fard à joues Final, ton Contour;
- pochette à cosmétiques Dior grise.

Une prime par personne. En vigueur jusqu'au dimanche 27 mai ou tant qu'il y en aura. Ces articles ne sont pas offerts à la Baie, Jardins Dorval.



Découvrez NoAge Essential et dites non au vieillissement.  
30 ml, 65 \$. 50 ml, 95 \$.

## LA SEMAINE DES BONNES AFFAIRES À NEUVILLE

Du 18 au 24 mai

SUPER SPÉCIAUX SUR MOTORISÉS  
Pace Arrow, Vision classe «A»  
et Jamboree classe «C»

provenant d'une fermeture  
de commerce

Modèles 2000

Épargnez  
plusieurs milliers  
\$\$



Faites vite, quantité limitée

### À liquider

Lot de roulottes et 5<sup>e</sup> roue Triple E  
Modèles 2000



provenant  
d'une reprise  
de finance

La qualité à  
prix coupés



Pour les chasseurs d'aubaines,  
plusieurs véhicules d'occasion dans  
toutes les catégories à prix avantageux.

Nouveauté  
par Fleetwood



Enfin un motorisé de  
qualité à prix modique,  
deux dimensions, 26 pi et 31 pi

Financement sur place à taux préférentiels



En bordure de l'autoroute 40  
Sortie 281 Nord de l'autoroute 40, à Neuville  
(418) 876-3316 - 1 800 854-3316

Ouvert: lundi au vendredi de 9h à 20h  
Samedi de 9h à 16h. Ferme le dimanche

Courriel: admin@leblanc-caravan.com  
Internet: www.leblanc-caravan.com

## Primes HBC

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS  
LES JOURS EN RÉCOMPENSES

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com



Doublement pratiques, vos cartes  
de crédit la Baie et Zellers vous  
donnent accès à un plus grand choix!



Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson —  
la Baie, Déco Découverte, Zellers et Zellers Select — acceptent  
également les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs  
magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.



Vous pouvez échanger vos points du programme primes HBC  
ou du Club Z contre des milles de récompense AIR MILES<sup>md</sup>.

Marque déposée/de commerce d'AIR MILES<sup>md</sup> International Trading B.V., employée en vertu  
d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.



Magazinez quand vous voulez.  
Le magazine en ligne avec la Baie  
et Zellers... cliquez et le tour est joué!



# Sulzer Orthopedics

## Lettre ouverte aux patients ayant subi une arthroplastie de la hanche au Québec

Sulzer Orthopedics Inc. est conscient des immenses difficultés auxquelles ont été confrontés un certain nombre de patients québécois ayant subi une arthroplastie de la hanche suite au rappel volontaire, en décembre dernier, de certaines de nos prothèses de hanche. Chacun parmi les 600 employés de la société Sulzer à Austin au Texas, est profondément peiné par la nécessité de ce rappel. Nous sommes extrêmement fiers d'avoir contribué à améliorer la qualité de vie de millions de patients opérés de la hanche à travers le monde au cours des 35 années d'existence de notre entreprise. Nous avons fait tout notre possible pour que ce rappel se fasse de manière ouverte, honnête et responsable.

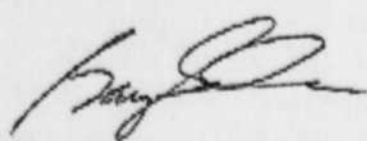
Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas au courant, nous avons lancé une enquête sur notre prothèse de hanche en août dernier, après qu'un problème potentiel nous a été signalé. Nous avons fait appel à toutes nos ressources, y compris nos médecins, nos chercheurs scientifiques et nos ingénieurs, pour mener une investigation poussée. Celle-ci a révélé qu'une trace de lubrifiant à base d'huile minérale, qui était restée sur la prothèse après le procédé de fabrication, empêchait dans certains cas la bonne adhésion de celle-ci avec l'os. Dès que nous avons mis le doigt sur ce problème, nous avons averti l'organisme de réglementation des États-Unis et avons lancé, le 8 décembre, un rappel volontaire à l'échelle internationale.

Connaître ces faits ne change rien à la réalité, à savoir que la prothèse implantée chez un certain nombre de patients était défectueuse et que ces personnes en ont souffert. Nous leur présentons nos excuses les plus sincères. De plus, nous offrons de rembourser les frais médicaux et salaires perdus ainsi que pour les douleurs et souffrances résultant de ce rappel.

Croyez bien que nous aurions tout donné pour savoir à l'automne dernier ce que nous savons aujourd'hui. D'abord et avant toute chose, nous tenons à aider les personnes qui souffrent actuellement à cause de ces prothèses rappelées.

Nous avons établi un service d'assistance gratuit destiné aux patients ayant des questions ou des problèmes au sujet du rappel. N'hésitez pas à appeler le (800) 888-4676, EX-232.

Sentiments sincères,



Gary Sabins

Président, Sulzer Orthopedics Inc.

DÉCÈS ET AVIS

BÉLANGER, Yvan, Québec
CLOUTIER, Blandine Voyer, Québec
DIONNE, François, Saint-Philippe-de-Néri
DIONNE, Soeur Marthe, Québec
DUFOUR, Louis-Philippe, Boucherville
DUFOUR, Yvon, Montréal
GAUTHIER, Roger, Québec
GOLDEN, John "Jack", Sainte-Foy
GUAY, Jean-Yves, Québec
GUILLEMETTE, Ludger, Québec
LAJEUNESSE, Jean-Marie, Charlesbourg
LE GARIGNON, Mae (Kennedy)
LEVASSEUR, Lucie, St-Romuald
MARCEAU-PATOINE, Emilia
MARCOTTE, Pierre
MERCIER, Jean-Paul, St-Michel de Bellechasse
MILLIARD, Éliane Trudel, Charlesbourg
PAQUET, Rachel Devost, Loretteville
PREVOST, Soeur Véronique, Lévis
RACINE, Jacqueline Mercier, Ste-Anne-de-Beaupré
RIVARD, Hervé, Plessisville
SIMARD, Denise, Cap-Rouge
SIMARD, Émile, Beauséjour
ST-LAURENT, Frère Pierre, mariste
THIBAUT, Bernadette Métivier, St-Damien
TURCOTTE, Joseph, Beauséjour
VAN-VEEN, Johan, St-Laurent I.O.
VEZINA, Mildred Clare Edwards, Pointe-Claire

BÉLANGER Yvan
Au CHA, pavillon de l'Enfant-Jésus, le 15 février 2001, à l'âge de 56 ans, est décédé monsieur Yvan Bélanger, fils de feu monsieur Antoine Bélanger et de feu dame Marguerite Légaré. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai 2001 à 14h, en l'église Notre-Dame de Fatima de Beauséjour, 1, rue Fatima à Beauséjour, et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie sous la direction de la

Maison funéraire Nouvelle Ère
10579, boul. Ste-Anne-Ste-Anne-de-Beaupré
Il laisse dans le deuil ses enfants: Lisa-Marie et Justin; ses frères et sœurs: Raymond (Anita Drouin), Jean-Marie (Chantal Mimeault), Ghyslaine (Edouard Mitchell), Nicole (Sarto Réjeanne (Ghyslaine Dubois), Marielle (Douglas Vosberg), Jacinthe (Jacques Gauthier), Christian (Pauline Demers), Angèle (Nikola Triantaphlou), Odette (Judith Tom Haggart), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation du CLSC des Hautes-Marées, 3108, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy G1X 1P8, tél.: (418) 872-0061 poste 242. Pour renseignements: 827-7363. Télécopieur: 827-1750. Courriel: nouvere@globetrotter.net. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

DIONNE François
À l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière, le 15 mai 2001, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. François Dionne, fils de feu M. Benjamin Dionne et de feu Mme Marie-Anne Dionne. Il demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, comté de Kamouraska. Le service religieux de M. Dionne sera célébré en l'église de Saint-Philippe-de-Néri, le samedi 19 mai. Départ du salon funéraire

Viateur Gallant Err. 165, rte 230 Ouest Saint-Philippe-de-Néri
À 14h50 pour se rendre en l'église de Saint-Philippe-de-Néri, service à 15h, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Denis. Les membres de sa famille accueilleront les parents et amis au salon pour recevoir les condoléances, vendredi soir de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 12h à 14h50. Il laisse dans le deuil, ses sœurs: Rachel (Raymond Dubé), Rivière-Ouelle, Rita, Pascal Maizerets, 1895 chemin de la Canardière où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Pierre I.O. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Carol (Carol's Valin), ses petits-enfants: Marie-Hélène et Alexandre, leur mère Suzanne Richard, ses beaux-enfants: Lise Cloutier (Norman Mitchell), Gilles Cloutier (Hélène Boisvert), Richard Cloutier (Maude Ménard), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Gisèle (feu Roland Lacroix), Françoise Nadeau (feu Fernand), Marcel

CLOUTIER Blandine Voyer
À l'hôpital l'Enfant-Jésus du CHA, le 15 mai 2001, à l'âge de 92 ans est décédée dame Blandine Voyer, épouse de feu monsieur Camille Cloutier. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai 2001 à 14h00 en l'église St-Paul Apôtre, 2150, 8e Avenue, Québec. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. La disposition des cendres se fera ultérieurement au Parc Commémoratif La Souveraineté. Elle laisse dans le deuil, son fils Benoit (Jeannette Frenette), sa fille Micheline (feu André Masselot), sa sœur Lu-

À l'hôpital l'Enfant-Jésus du CHA, le 15 mai 2001, à l'âge de 92 ans est décédée dame Blandine Voyer, épouse de feu monsieur Camille Cloutier. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai 2001 à 14h00 en l'église St-Paul Apôtre, 2150, 8e Avenue, Québec. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. La disposition des cendres se fera ultérieurement au Parc Commémoratif La Souveraineté. Elle laisse dans le deuil, son fils Benoit (Jeannette Frenette), sa fille Micheline (feu André Masselot), sa sœur Lu-

DIONNE Soeur Marthe
(Laurette Gosselin), Raymond (Adrien Ratte), Rejeanne (Jean-Marc Bourget), Thérèse (Gilles Gauvin), Raymond (Marie-Claire Tremblay), André (Louis Odowd), ainsi que les beaux-frères et belles-sœurs de la famille Bélanger. Un sincère remerciement au personnel infirmier du 3-B de l'hôpital St-François d'Assise. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 boul. René-Lévesque O., Québec, G1S 1S2, tél.: 683-8666. Pour renseignements: 525-6044. Télécopieur: 525-6971. Courriel: coop@anse@videotron.ca

GOLDEN John "Jack"
Nous avons l'immense regret de vous annoncer qu'à l'hôpital Laval, le jeudi 10 mai 2001, est décédé monsieur John S. "Jack" Golden, époux en premières noces de feu Annie Gilbert et en secondes noces de Dorothy Van Norden. Il avait survécu à ses frères Ernest, William et James Golden. Né à Troy, New-York, il a fait carrière à la Papeterie Daishowa (Reed) en plus d'agir comme guide touristique. Il demeurait à Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil son fils John Gilbert Golden (Helen McKenna), ses filles Patricia (Guy Lessard) et Linda (Normand Drouin), ses petits-enfants: Johanne et Denis Lessard, Richard et Caroline Drouin, ses arrière-petits-enfants: Antoine, Camille et Eric, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de son épouse Dorothy et de nombreux amis et amies. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé. Un service funéraire sera chanté en présence des cendres le samedi 19 mai 2001 à 14h, en l'église Sainte-Geneviève, rue Darnauds à Ste-Foy. La famille y recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2275 chemin Sainte-Foy, Cc, G1V 4G5. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative funéraire Du Plateau
693 Nérée-Tremblay Sainte-Foy (Qué.) G1N 4R8
Pour renseignements: 688-2411. Fax: 688-2414. Courriel: cfp@videotron.net

DUFOUR Louis-Philippe
A Boucherville, le 6 avril 2001, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Louis-Philippe Dufour. Un service religieux aura lieu en l'église de La Malbaie, le samedi, 19 mai 2001, à 11h. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie.

DUFOUR Yvon
À la suite d'une longue maladie il laisse dans le deuil ses filles: Isabelle (Jacy), Arielle, Ève; sa mère Laurette, ses frères et sœurs. M. Dufour ne sera pas exposé, un service religieux sera célébré le mercredi 30 mai 2001 à 8h30 en l'église de St-Leonard, 5525, rue Jarry est.

GAUTHIER Roger
Au CHUQ Pavillon St-François D'Assise, le 14 mai 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Roger Gauthier, époux en premières noces de feu dame Gertrude Lavoie et en secondes noces de dame Marcelle Bélanger. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du corps, le samedi, 19 mai 2001, à 11h, en l'église St-Pascal Maizerets, 1895 chemin de la Canardière où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Pierre I.O. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Carol (Carol's Valin), ses petits-enfants: Marie-Hélène et Alexandre, leur mère Suzanne Richard, ses beaux-enfants: Lise Cloutier (Norman Mitchell), Gilles Cloutier (Hélène Boisvert), Richard Cloutier (Maude Ménard), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Gisèle (feu Roland Lacroix), Françoise Nadeau (feu Fernand), Marcel

À l'hôpital l'Enfant-Jésus du CHA, le 16 mai 2001 à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Jean-Yves Guay, époux de dame Marie Dupont, il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
6450, Henri-Bourassa Charlesbourg
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 10h à 12h15. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai 2001 à 12h30 en l'église St-Albert-le-Grand, 3055, 2e Avenue, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denis, Pierre, Nathalie (Louis Vézina) et Sylvain (Annie Vézina); ses petits-enfants: Sébastien, Alexandra et Maude Trotter ainsi que leur père Réjean Trotter;

LAJEUNESSE Jean-Marie
Au Manoir du Bel-âge de Val-Bélair, le 16 mai 2001, à l'âge de 82 ans est décédé monsieur Jean-Marie Lajeunesse, époux de feu dame Gemma Gosselin. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
6450, Henri-Bourassa Charlesbourg
samedi de 10h30 à 13h40. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai à 14h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne, 6350, 3e Avenue Est, Charlesbourg et de là au Parc Commémoratif La Souveraineté. Il laisse dans le deuil ses enfants, son genre et sa belle-fille: Réjeanne, Hugette (Jacques Croteau), Denis (Ginette Bédard); ses petits-enfants: Valérie Arsenault (Charles Benoit), Geneviève Arsenault (Benoit Brisette), Evelyne Croteau (Martin Maheu), Sophie Croteau, Véronique Croteau (Denis Vaillancourt), Simon Lajeunesse, Étienne Lajeunesse (Fannie Veilleux) et Julien Lajeunesse; ses arrière-petits-enfants: Deyven, Erika, Laurence, Elio; ses sœurs: Marguerite et Rita; sa belle-sœur Claire Lapointe (feu Antonio Lajeunesse); ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Gosselin; ses neveux, nièces, cousins, cousines et amis, amies.

À l'Hôtel-Dieu de Québec du C.H.U.Q., le 15 mai 2001, à l'âge de 88 ans, s'est éteint paisiblement dans l'amour des siens M. Ludger Guillemette époux de dame Yvette Robitaille. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
9255, boul. l'Ormière Neufchâtel
vendredi, de 19h à 22h, samedi, de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001, à 14h00, en l'église St-André, 10680, boul. Savard, Neufchâtel et de là au Parc Commémoratif La Souveraineté. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Monique s.s.c.m., Jean-Paul (Françoise Cyr), Lucienne (Paul-Aimé Martel), Roland (Lisette Drouin), Madeleine (Jacques Filiatrault), Pauline (Raymond Létourneau), feu Paul-Émile (Micheline Tanguay), ex-épouse Micheline Garneau), Céline (André Noël); ses 20 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants; ses belles-sœurs: Marguerite Robitaille (feu Joseph Jobin), Jeanne d'Arc Robitaille (feu Arthur Leblond), feu Jean-Paul Robitaille (Jacqueline Pelletier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du C.H.U.Q. Pavillon Hôtel-Dieu de Québec, 10 de l'Espérance, Québec G1L 3L5, téléphone: 525-4385. Pour renseignements: 418-529-3371. Télécopieur: 418-529-9506. Courriel: lc@lepinecloutier.com

MARCEAU-PATOINE Emilia
Notre mère Emilia Marceau, épouse de feu Lorenzo Patoino, admirable jusqu'à son dernier jour, nous a quittés, le 16 mai 2001, entourée de l'affection de ses enfants, après des semaines de lutte contre le cancer. Elle laisse dans le deuil ses huit enfants: Ginette (Marcel Voyer), Irénée (Lisette Barnabe), Denyse (Hervé Guillemette), Bertrand (Rachel Fournier), Imelda, Jean-Louis, Diane (Gilles Dion) et Louise, ses 22 petits-enfants, ses 25 arrière-petits-enfants, son arrière-arrière petit-fils, son beau-fils, Robert Patoino (Jeannine Fortier) et sa famille; ainsi que ses frères et sœurs: Gilberte (feu Arthur Bernier), Marie-Jeanne (Raymond Carrier), Ferdinand (feu Olivette Audet), Jules, Bernadette (Miville Marceau) et Alfred (Rosette Chabot) et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Lui ont précédé: Rosé (Paul Fournier), Annie (Léonidas Morin), Déla (Henri Gosselin), Emilien (Thérèse Chabot) et Léonard (Marie-Jeanne Ruel). Ceux qui veulent rendre un dernier hommage à notre mère pourront venir au salon funéraire

LE GARIGNON Mae (Kennedy)
Au Jardins du Haut St-Laurent, le 14 mai 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Mae Kennedy, épouse de feu M. Cyril Le Garignon. Autretfois de Gaspé. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001 à 14h en l'église St-Charles Garnier, 1215, Chanoine-Morel, Sillery et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses fils: Daniel (Marie d'Anjou), John; ses petits-enfants: Sophie, Marie, David; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Allen Kennedy (Peggy Obrien), Owen (Patricia Leblanc), Ida (feu Joseph Tremblay), Juanita (feu Odilon Cotton). Merci au personnel du Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix. Pour renseignements: Lépine Cloutier Ltée 529-3371

LEVASSEUR Lucie
du dévouement du personnel et des bénévoles de l'Accueil Sérenité de St-Claire et du Foyer de St-Raphaël qui l'ont accompagnée jusqu'à ses derniers moments. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à l'un ou l'autre des organismes suivants: Société québécoise du cancer, Fondation Cite-Lois. Pour renseignements: 418-789-2143. Télécopieur: 418-466-2328. Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

MARCOTTE Pierre
À son domicile, le 15 mai 2001, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Pierre Marcotte, fils de feu Georges Marcotte et de feu Marquette Paquet. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service funéraire sera chanté en présence des cendres, le samedi 19 mai 2001 à 11h, en l'église St-Albert-le-Grand, coin 2e Avenue et rue des Peupliers, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire Au Pied de la Falaise 525, Prince-Édouard Québec
Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: André Marcotte, Jacques Marcotte (Francine Hains), Michel Marcotte (feu Jeanne D'Arc Gagnon), Carole Marcotte (Yvon Parent), Liliane Marcotte, Lise Marcotte (Jacques Guimond); ses tantes: Gemma Marcotte, Blanche Pouliot; ses neveux, nièces: Chantal, Simon, Marie-Josée, François et son filleul Maxime Marcotte; et de nombreux ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des messes. Pour renseignements: 525-4637. Télécopieur: 529-5803

MERCIER Jean-Paul
Nous aurions voulu te garder plus longtemps avec nous, mais nous avons dû nous résigner à te laisser partir. Ton courage face à la maladie nous aidera à vivre ce départ. À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 mai 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean-Paul Mercier, époux de dame Rolande Boutin, demeurant à Saint-Michel de Bellechasse, autrefois de La Durantaye. Les funérailles auront lieu le samedi 19 mai 2001 à 14h30, en l'église La Durantaye et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 12h à 14h. Salle paroissiale de La Durantaye. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Micheline (Claude Paquet), Dr Daniel (Paul Leblanc), Céline (Réjean Picard), Lynda (Luc Liberté); ses petits-enfants: Julie et Geneviève Paquet, Étienne Mercier, Thomas et Charles Picard, Alexandra et David Laliberté; ses frères et sœurs: Thérèse, Alice (feu Joseph Blais), Joseph (Jacqueline Langlois), Gabriel (Cécile Lessard), Dominique (Denise Vermette), Lou-

MILLIARD Éliane (née Trudel)
À la Maison Michel Sarrazin, le 16 mai 2001, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Éliane Trudel, épouse de M. Frédéric Milliard. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
6450, Henri-Bourassa Charlesbourg
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai 2001 à 11h en l'église St-Albert-le-Grand, coin 2e Avenue et rue des Peupliers, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire Au Pied de la Falaise 525, Prince-Édouard Québec
Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: André Marcotte, Jacques Marcotte (Francine Hains), Michel Marcotte (feu Jeanne D'Arc Gagnon), Carole Marcotte (Yvon Parent), Liliane Marcotte, Lise Marcotte (Jacques Guimond); ses tantes: Gemma Marcotte, Blanche Pouliot; ses neveux, nièces: Chantal, Simon, Marie-Josée, François et son filleul Maxime Marcotte; et de nombreux ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des messes. Pour renseignements: 525-4637. Télécopieur: 529-5803

MARCEAU-PATOINE Emilia
Notre mère Emilia Marceau, épouse de feu Lorenzo Patoino, admirable jusqu'à son dernier jour, nous a quittés, le 16 mai 2001, entourée de l'affection de ses enfants, après des semaines de lutte contre le cancer. Elle laisse dans le deuil ses huit enfants: Ginette (Marcel Voyer), Irénée (Lisette Barnabe), Denyse (Hervé Guillemette), Bertrand (Rachel Fournier), Imelda, Jean-Louis, Diane (Gilles Dion) et Louise, ses 22 petits-enfants, ses 25 arrière-petits-enfants, son arrière-arrière petit-fils, son beau-fils, Robert Patoino (Jeannine Fortier) et sa famille; ainsi que ses frères et sœurs: Gilberte (feu Arthur Bernier), Marie-Jeanne (Raymond Carrier), Ferdinand (feu Olivette Audet), Jules, Bernadette (Miville Marceau) et Alfred (Rosette Chabot) et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Lui ont précédé: Rosé (Paul Fournier), Annie (Léonidas Morin), Déla (Henri Gosselin), Emilien (Thérèse Chabot) et Léonard (Marie-Jeanne Ruel). Ceux qui veulent rendre un dernier hommage à notre mère pourront venir au salon funéraire

LE GARIGNON Mae (Kennedy)
Au Jardins du Haut St-Laurent, le 14 mai 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Mae Kennedy, épouse de feu M. Cyril Le Garignon. Autretfois de Gaspé. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001 à 14h en l'église St-Charles Garnier, 1215, Chanoine-Morel, Sillery et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses fils: Daniel (Marie d'Anjou), John; ses petits-enfants: Sophie, Marie, David; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Allen Kennedy (Peggy Obrien), Owen (Patricia Leblanc), Ida (feu Joseph Tremblay), Juanita (feu Odilon Cotton). Merci au personnel du Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix. Pour renseignements: Lépine Cloutier Ltée 529-3371

MARCEAU-PATOINE Emilia
Notre mère Emilia Marceau, épouse de feu Lorenzo Patoino, admirable jusqu'à son dernier jour, nous a quittés, le 16 mai 2001, entourée de l'affection de ses enfants, après des semaines de lutte contre le cancer. Elle laisse dans le deuil ses huit enfants: Ginette (Marcel Voyer), Irénée (Lisette Barnabe), Denyse (Hervé Guillemette), Bertrand (Rachel Fournier), Imelda, Jean-Louis, Diane (Gilles Dion) et Louise, ses 22 petits-enfants, ses 25 arrière-petits-enfants, son arrière-arrière petit-fils, son beau-fils, Robert Patoino (Jeannine Fortier) et sa famille; ainsi que ses frères et sœurs: Gilberte (feu Arthur Bernier), Marie-Jeanne (Raymond Carrier), Ferdinand (feu Olivette Audet), Jules, Bernadette (Miville Marceau) et Alfred (Rosette Chabot) et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Lui ont précédé: Rosé (Paul Fournier), Annie (Léonidas Morin), Déla (Henri Gosselin), Emilien (Thérèse Chabot) et Léonard (Marie-Jeanne Ruel). Ceux qui veulent rendre un dernier hommage à notre mère pourront venir au salon funéraire

LE GARIGNON Mae (Kennedy)
Au Jardins du Haut St-Laurent, le 14 mai 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Mae Kennedy, épouse de feu M. Cyril Le Garignon. Autretfois de Gaspé. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001 à 14h en l'église St-Charles Garnier, 1215, Chanoine-Morel, Sillery et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses fils: Daniel (Marie d'Anjou), John; ses petits-enfants: Sophie, Marie, David; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Allen Kennedy (Peggy Obrien), Owen (Patricia Leblanc), Ida (feu Joseph Tremblay), Juanita (feu Odilon Cotton). Merci au personnel du Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix. Pour renseignements: Lépine Cloutier Ltée 529-3371

MARCOTTE Pierre
À son domicile, le 15 mai 2001, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Pierre Marcotte, fils de feu Georges Marcotte et de feu Marquette Paquet. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service funéraire sera chanté en présence des cendres, le samedi 19 mai 2001 à 11h, en l'église St-Albert-le-Grand, coin 2e Avenue et rue des Peupliers, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire Au Pied de la Falaise 525, Prince-Édouard Québec
Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: André Marcotte, Jacques Marcotte (Francine Hains), Michel Marcotte (feu Jeanne D'Arc Gagnon), Carole Marcotte (Yvon Parent), Liliane Marcotte, Lise Marcotte (Jacques Guimond); ses tantes: Gemma Marcotte, Blanche Pouliot; ses neveux, nièces: Chantal, Simon, Marie-Josée, François et son filleul Maxime Marcotte; et de nombreux ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des messes. Pour renseignements: 525-4637. Télécopieur: 529-5803

MERCIER Jean-Paul
Nous aurions voulu te garder plus longtemps avec nous, mais nous avons dû nous résigner à te laisser partir. Ton courage face à la maladie nous aidera à vivre ce départ. À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 mai 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean-Paul Mercier, époux de dame Rolande Boutin, demeurant à Saint-Michel de Bellechasse, autrefois de La Durantaye. Les funérailles auront lieu le samedi 19 mai 2001 à 14h30, en l'église La Durantaye et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 12h à 14h. Salle paroissiale de La Durantaye. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Micheline (Claude Paquet), Dr Daniel (Paul Leblanc), Céline (Réjean Picard), Lynda (Luc Liberté); ses petits-enfants: Julie et Geneviève Paquet, Étienne Mercier, Thomas et Charles Picard, Alexandra et David Laliberté; ses frères et sœurs: Thérèse, Alice (feu Joseph Blais), Joseph (Jacqueline Langlois), Gabriel (Cécile Lessard), Dominique (Denise Vermette), Lou-

MILLIARD Éliane (née Trudel)
À la Maison Michel Sarrazin, le 16 mai 2001, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Éliane Trudel, épouse de M. Frédéric Milliard. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

neurement au Parc Commémoratif La Souveraineté. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, son fils Georges (Louise Piché); ses filles: Marielle, Gisèle, Nicole (Raymond Gagnon), Hélène, Madeleine (René Duchesneau); ses 15 petits-enfants et ses 21 arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (1401, 18e Rue, Québec QC G1J 1Z4). Pour renseignements: 871-2372. Télécopieur: 871-6865. Courriel: la\_souverainete@qc.aria.com. Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

PRÉVOST Soeur Véronique
À l'infirmerie interprovinciale de Jésus-Marie à Sillery, le 15 mai 2001, à l'âge de 73 ans et après 51 ans de vie religieuse, est décédée Soeur Véronique Prévost (Marie-Françoise de-Laval), religieuse de Jésus-Marie. Elle sera exposée au Couvent de Jésus-Marie, 294, rue St-Joseph, Lévis, le vendredi 18 mai de 14h à 17h et de 19h à 21h30, samedi à compter de 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 mai 2001 à 10h30, en la chapelle du Couvent. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Thérèse, Madeleine (feu Langis Desrosiers), Marguerite-Marie (Moïse Roy); ses frères: Louis, Alexandre (Claire Paquet), Maurice (Diane Bouchard), André (Flora Verret), Jacques (Alice Guay), Denise Rouleau (feu François); sa tante Madame Marguerite Lavoie; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée Lévis 837-4717. Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

PRÉVOST Soeur Véronique
À l'infirmerie interprovinciale de Jésus-Marie à Sillery, le 15 mai 2001, à l'âge de 73 ans et après 51 ans de vie religieuse, est décédée Soeur Véronique Prévost (Marie-Françoise de-Laval), religieuse de Jésus-Marie. Elle sera exposée au Couvent de Jésus-Marie, 294, rue St-Joseph, Lévis, le vendredi 18 mai de 14h à 17h et de 19h à 21h30, samedi à compter de 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 mai 2001 à 10h30, en la chapelle du Couvent. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Thérèse, Madeleine (feu Langis Desrosiers), Marguerite-Marie (Moïse Roy); ses frères: Louis, Alexandre (Claire Paquet), Maurice (Diane Bouchard), André (Flora Verret), Jacques (Alice Guay), Denise Rouleau (feu François); sa tante Madame Marguerite Lavoie; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée Lévis 837-4717. Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

PRÉVOST Soeur Véronique
À l'infirmerie interprovinciale de Jésus-Marie à Sillery, le 15 mai 2001, à l'âge de 73 ans et après 51 ans de vie religieuse, est décédée Soeur Véronique Prévost (Marie-Françoise de-Laval), religieuse de Jésus-Marie. Elle sera exposée au Couvent de Jésus-Marie, 294, rue St-Joseph, Lévis, le vendredi 18 mai de 14h à 17h et de 19h à 21h30, samedi à compter de 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 mai 2001 à 10h30, en la chapelle du Couvent. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Thérèse, Madeleine (feu Langis Desrosiers), Marguerite-Marie (Moïse Roy); ses frères: Louis, Alexandre (Claire Paquet), Maurice (Diane Bouchard), André (Flora Verret), Jacques (Alice Guay), Denise Rouleau (feu François); sa tante Madame Marguerite Lavoie; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée Lévis 837-4717. Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

PAQUET Rachel Devost
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 11 mai 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Rachel Devost, épouse de feu M. Georges-Léon Paquet. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été conignée au Parc Commémoratif La Souveraineté 301, rue Ste-Anne (coin Rte de l'Aéroport) Quartier Laurentien Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001, à 13h30, en l'église St-Ambroise (277 rue Racine, Loretteville). Ses cendres seront déposées ultérieurement au Parc Commémoratif La Souveraineté.

PAQUET Rachel Devost
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 11 mai 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Rachel Devost, épouse de feu M. Georges-Léon Paquet. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été conignée au Parc Commémoratif La Souveraineté 301, rue Ste-Anne (coin Rte de l'Aéroport) Quartier Laurentien Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001, à 13h30, en l'église St-Ambroise (277 rue Racine, Loretteville). Ses cendres seront déposées ultérieurement au Parc Commémoratif La Souveraineté.

PAQUET Rachel Devost
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 11 mai 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Rachel Devost, épouse de feu M. Georges-Léon Paquet. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été conignée au Parc Commémoratif La Souveraineté 301, rue Ste-Anne (coin Rte de l'Aéroport) Quartier Laurentien Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001, à 13h30, en l'église St-Ambroise (277 rue Racine, Loretteville). Ses cendres seront déposées ultérieurement au Parc Commémoratif La Souveraineté.

PAQUET Rachel Devost
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 11 mai 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Rachel Devost, épouse de feu M. Georges-Léon Paquet. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été conignée au Parc Commémoratif La Souveraineté 301, rue Ste-Anne (coin Rte de l'Aéroport) Quartier Laurentien Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi, 19 mai 2001, à 13h30, en l'église St-Ambroise (277 rue Racine, Loretteville). Ses cendres seront déposées ultérieurement au Parc Commémoratif La Souveraineté.

LES ANNONCES CLASSES DU SOLEIL 844-4444

J'ai le coeur léger, les idées claires. J'ai maintenant une entente d'arrangements préalables avec une coopérative funéraire, j'évite ainsi des tracas à mes proches et je m'assure que mes dernières volontés seront pleinement respectées. Coop funéraire de l'Anse Québec et Charlesbourg 525-6044. Coop funéraire Au pied de la falaise Québec et Vanier 525-4637. Coop funéraire du Plateau Sainte-Foy et Québec 688-2411.

DÉCÈS ET AVIS

RACINE

Jacqueline Mercier



C'est avec sérénité et entourée des siens que s'est éteinte à l'hôpital Ste-Anne, le 16 mai 2001, à l'âge de 78 ans et 5 mois, Mme Jacqueline Mercier, épouse de M. Léopold Racine. Elle demeurait à Ste-Anne-de-Beaupré. Un service sera chanté en présence du corps, le samedi 19 mai à 14h30, en la basilique Ste-Anne-de-Beaupré. La famille recevra les condoléances à la

RIVARD

Hervé



Le 16 mai 2001, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Hervé Rivard, épouse de Mme Marianne Roy, domicilié à Plessisville. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai à 15h, en l'église de Ste-Anne-de-Beaupré. La famille reçoit les condoléances dimanche de 14h à 16h, 19h à 22h et lundi, jour des funérailles à compter de 11h au complexe funéraire

chard. Il demeurait à Ste-Anne-de-Beaupré. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire

Côte de Beaupré

1, rue Fatima ouest

Beaupré

(sous-sol de l'église)

samedi de 12h à 14h50. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai à 15h, en l'église de Ste-Anne-de-Beaupré et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et ses gendres: Guylaine (Alain Racine), Line (Alain Dupont); ses petits-fils adorés: Marc et Francis; ses frères et sœurs: feu Gérard, feu Armand (Gilberte Racine), Alice (feu Gérard Paré), Thérèse, Juliette (feu Amédée Poulin), Léonie (feu Paul Poulin), Rose-Aimée (feu Donat Lachance), Léonard (Hélène Touchette), Fernand (Louise Moresco), Philippe (Huguette Lajeunesse), Annette (André Tremblay); ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Rosette Bouchard (Louis-Hubert Boucher), Auguste Bouchard (Ginette Marier) et Gabrielle Bouchard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier le personnel de l'hôpital Ste-Anne de Beaupré des soins prodigués, le docteur Marie Vallée et le docteur Eric Beauchemin pour leur grand dévouement et la qualité des soins prodigués.

Si désiré condoléances par télécopieur

827-1162

Pour renseignements

827-3110

courriel

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

cooperative@sympatico.ca

medi le 19 mai à 11h en l'église de Ste-Damien, inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Sous la direction de la maison funéraire

Roy & Rouleau inc.

St-Damien

Bellechasse

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Jocelyne (Gérald Brassard), Jean-Louis (Ghislaine Prévost), Johanne (Denis Loubert), Michelle (Jean-Marc Nicole), Marc-André (Paule Laflamme); ses petits-enfants: Frédéric Brassard (Nathalie Martel), Claudine Brassard (Steve Gibson), David Brassard (Neera Agerwald), Louis-Gabriel Thibault (Mélanie Tremblay), Caroline Thibault (Jean-Luc Plante), Julie Loubert (Stéphan Légaré), Mylène Loubert (Issam Wehzi), Marie-Noël Nicole, Marc-Hubert Nicole (Sherry Chou), Jean-Thomas Nicole, Véronique, Raphaël, Sandrine Thibault, ses 2 arrière-petits-enfants Jean-Sébastien Brassard et Rosalie Gibson; elle était la sœur de feu Emile Métivier (feu Rosanne Mercier), Jeanne Métivier (feu Amédée Brochu), Côme Métivier et feu Damien Métivier, elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Thibault: feu Albert Thibault (Annette Leclerc), feu Gérard Thibault (feu Simone Veillette), feu Joseph Thibault (Émergentine Caron), feu Rose Thibault (feu Jean Bacon), feu Rose-Anne Thibault (Amédée Mercier), feu Léandrus Thibault (feu Adrienne Gagnon), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Tous vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Laval. Pour renseignements: 789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

des thanatologues

du Québec

789-2143

Télécopieur: 466-2328

Membres de la

Corporation

VAN-VEEN

Johan



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 14 mai 2001, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Johan Van-Veen, époux de dame Maria Agatha de Vries. Il demeurait à St-Laurent I.O. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai 2001, à 11 heures, en l'église de St-Laurent I.O. où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Direction des funérailles

F.X. Bouchard inc.

628, ch. Royal

St-Pierre, I.O.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Martin (Valéry Genest), Ameer (Jean-Guy Lachance); ses-petits-enfants: Alexandra Ameer-Lee; sa sœur: Diny Convent ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à la Société d'Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvédère, bureau 312, Sillery (Québec) G1S 3G3. Pour renseignements: 663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

Corporation des

Thanatologues

du Québec

663-9838

Condoléances par télécopieur: 660-1614

Courriel: f.x.bouchard@videotron.net

Membre de la

et aimés à se joindre à eux afin de lui rendre un dernier hommage. La cérémonie sera célébrée le dimanche 20 mai 2001, à 10h, en l'église St-Thomas de Montmagny.

740

Faveurs obtenues



MERCI mon Dieu, Dites 9 fois par jour "Je vous salue Marie" durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Pu biez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.M.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des

# LE MONDE

## De l'énergie à tout prix

Bush présente un vaste plan, déjà controversé, de relance énergétique

PHILIPPE DEBEUSSCHER  
Agence France-Presse

■ SAINT PAUL — George W. Bush, estimant que l'Amérique est confrontée à une grave crise énergétique, a présenté hier aux Américains un vaste plan, déjà controversé, pour y remédier, qui met l'accent sur un accroissement de la production et notamment du nucléaire.

Le président américain a averti que l'inaction entraînerait « un avenir plus sombre, dont les prix croissants de l'essence à la pompe et les coupures d'électricité en Californie donnent déjà un aperçu ». « Nous serons plus dépendants des importations de pétrole et nous placerons notre sécurité énergétique dans les mains de pays étrangers », a-t-il encore déclaré.

M. Bush s'était déplacé à Saint Paul au Minnesota pour présenter son plan, élaboré en trois mois par une équipe sous

la direction du vice-président Dick Cheney. Le programme s'articule autour de cinq priorités : modernisation des techniques d'économie de l'énergie, augmentation des infrastructures de distribution, accroissement de la production, développement des techniques de protection de l'environnement ainsi qu'une meilleure sécurité des approvisionnements.

Le plan préconise la construction de 1300 à 1900 nouvelles centrales génératrices, de 60 000 km d'oléoducs et de

gazoducs et de plus de 400 000 km de lignes à haute tension.

Il appelle à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, y compris dans les zones protégées du nord de l'Alaska. Il prévoit une relance du nucléaire et des crédits d'impôts pour l'utilisation d'énergies et de voitures plus propres.

L'Union européenne a aussitôt critiqué ce programme, par la voix du ministre de l'Environnement de Suède, dont le pays assure la présidence de l'UE jusqu'au 30 juin.

« C'est un effort massif pour développer le pétrole, le gaz naturel et l'énergie nucléaire, mais je ne crois pas que cela soit la meilleure des stratégies pour le futur », a affirmé Kjell Larsson lors d'une conférence de presse à Pa-

ris, avant de souligner son incompatibilité avec les problèmes de changement climatique.

L'administration Bush devra aussi faire face à une levée de boucliers aux États-Unis. En effet, certains points du plan Bush-Cheney doivent être adoptés par le Congrès où les démocrates veulent empêcher son passage.

Ces derniers estiment qu'il fait le jeu des industriels et prévoit peu de mesures pour résoudre les problèmes immédiats. « Ce plan ne fait rien pour ceux qui ont besoin d'être aidés immédiatement », a affirmé hier le chef de l'opposition démocrate à la Chambre des représentants, Dick Gephardt. « On dirait un rapport annuel d'Exxon Mobil, et c'est peut-être bien cela », a-t-il ironisé.

« Ce plan revient à brûler ses meubles pour faire chauffer sa maison », a déclaré Bill Meadows, président de Wilderness society.

### DU CHARBON POUR CHENEY

Des militants de Greenpeace ont déversé hier cinq tonnes de charbon devant la résidence du vice-président, Dick Cheney, afin de marquer leur opposition au plan sur l'énergie présenté par le président George W. Bush. « Nous avons répandu cinq tonnes de charbon, que nous avons acheté, mais tout a été nettoyé très vite », a indiqué un porte-parole de Greenpeace à Washington, Aaron Bannon.

Les manifestants ont également disposé des barils vides de pétrole sur les trottoirs jouxtant la résidence du vice-président, particulièrement impliqué dans l'élaboration du plan.

« On dirait un rapport annuel d'Exxon Mobil »

## MACÉDOINE L'OTAN fournira une aide militaire

TIRANA (AFP) — Le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, a annoncé hier à Tirana que « les pays de l'OTAN fourniront une assistance militaire au gouvernement macédonien ».

Lord Robertson, après avoir rencontré le premier ministre albanais, Ilir Meta, a lors d'une conférence de presse comparé les « extrémistes » albanais de Macédoine à l'ex-président yougoslave, Slobodan Milosevic, et au chef de l'État irakien, Saddam Hussein. Il a demandé à ces mêmes « groupes criminels » de « mettre fin à leurs actions et de laisser les civils en dehors du conflit ».

« Les extrémistes », a ajouté le secrétaire général de l'OTAN, doivent laisser les armes et les uniformes et s'engager dans la politique ».

M. Robertson s'est félicité de la création du gouvernement d'union nationale à Skopje, qui « jouit du soutien de la communauté internationale ».

« Le gouvernement macédonien représente environ 80% des forces démocratiques du pays, ce qui est remarquable », a-t-il estimé. Les autorités de Skopje « disposent maintenant de l'autorité nationale et de la solidarité internationale pour traiter la question », a ajouté le responsable de l'OTAN.

### LES CIVILS EN OTAGES

Les civils restés dans les villages du nord de la Macédoine sont devenus malgré eux otages de la guerre d'usure que se livrent l'armée macédonienne et la guérilla albanaise de l'UCK. « Un nombre significatif » de personnes ont quitté la zone de conflit au cours des dernières 24 heures, a affirmé hier le président, Boris Trajkovski, expliquant que la trêve censée expirer hier à midi avait été prolongée jusqu'à une date indéterminée pour « éviter un bain de sang ».

« Très peu de gens sont partis », a affirmé de son côté l'UCK, qui règne en maître sur les villages concernés, mais se défend de toute pression ou intimidation. « Les gens sont libres de partir, comment pourrions-nous les empêcher ? Mais ils ne veulent pas laisser leurs maisons et leurs terres », répètent les chefs de la guérilla.

## Les « paras » libèrent leurs 201 otages



La plus grande prise d'otages de l'histoire de la Colombie, signée mardi par les paramilitaires, a pris fin hier avec la libération des 201 personnes séquestrées à Villanueva. « Tous les otages des paramilitaires, soit 201, ont été libérés », a annoncé hier un porte-parole de la mairie de Villanueva, où avait eu lieu mardi cet enlèvement collectif. Cette nouvelle escalade de la violence dans le pays andin illustre la dégradation des conditions de sécurité, avec un bilan de 200 000 morts et une moyenne de 3000 enlèvements par an après 37 ans de guerre civile. Les otages libérés ont été recueillis pendant la matinée par l'armée à bord de camions. Huit cents employés des palmeraies locales avaient été initialement arrêtés par un commando de 80 paramilitaires mardi soir, selon l'armée. Les miliciens des AUC, au nombre de 8100 dans tout le pays, avaient ensuite procédé à une sélection. Cette prise d'otages collective est la première du genre réalisée par les « paras » — le surnom des paramilitaires en Colombie —, connus jusqu'ici pour les massacres de paysans soupçonnés de liens avec la guérilla.

## Peres exclut l'annexion de nouvelles terres

JACQUES PINTO  
Agence France-Presse

■ JÉRUSALEM — Israël a poursuivi hier ses frappes contre les Palestiniens tandis que le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, a proposé un « compromis » sur la colonisation excluant toute nouvelle annexion de terres.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni d'urgence, a pour sa part décidé de poursuivre ses consultations avant de se prononcer sur une action. Le chargé d'affaires américain, James Cunningham, a déclaré que les 15 membres du Conseil étaient « gravement préoccupés par le niveau de violence » entre Israéliens et Palestiniens qui a fait 537 morts depuis la fin septembre. Mais le Conseil s'est abstenu de fixer

une date pour un débat public sur la situation dans les territoires palestiniens, réclamé par les Palestiniens.

À l'approche de la publication de la version définitive du rapport de la commission Mitchell sur les violences, M. Peres a assuré à la deuxième chaîne de télévision privée qu'Israël n'avait « aucun appétit territorial autour des colonies ». « Nous sommes soupçonnés de vouloir annexer de nouveaux territoi-

res alors que telle n'est pas notre intention », a-t-il ajouté.

### TROUVER UN COMPROMIS

« Il faut trouver un compromis, j'espère que cela est possible, mais cela ne sera ni simple ni facile », a-t-il ajouté en faisant allusion au rapport Mitchell qui préconise un gel total de la colonisation, rejeté par le gouvernement.

La télévision a précisé que M. Peres allait tenter de convaincre les États-Unis de sa proposition avant qu'ils n'annoncent officiellement leur position dans les prochains jours sur la version définitive du rapport Mitchell.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a toujours affirmé qu'il ne créerait pas de nouvelles colonies, mais que la construction de logements se pour-

suivrait au rythme de la « croissance naturelle » de la population des colonies.

Réagissant à la poursuite des attaques israéliennes, le président palestinien, Yasser Arafat, a affirmé que les Palestiniens « ne se rendront pas ».

« Les Israéliens se sont lancés dans une escalade (...) et pensent qu'ils peuvent nous forcer à nous rendre. Ils oublient que nous sommes un peuple fort et qu'ils ne pourront pas nous forcer à nous rendre », a-t-il proclamé. M. Arafat doit s'adresser demain au Caire pour débattre de « l'aggravation de la situation dans les territoires occupés ».

Quatre Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, et plusieurs habitations endommagées dans le bombardement par des chars israéliens du camp de réfugiés de Khan Younés.

**FIN DE BAIL** (articles pour la maison)  
Date limite 15 mai inclus

**Tout doit être vendu**

**Nous payons la TPS et la TVQ pour vous**

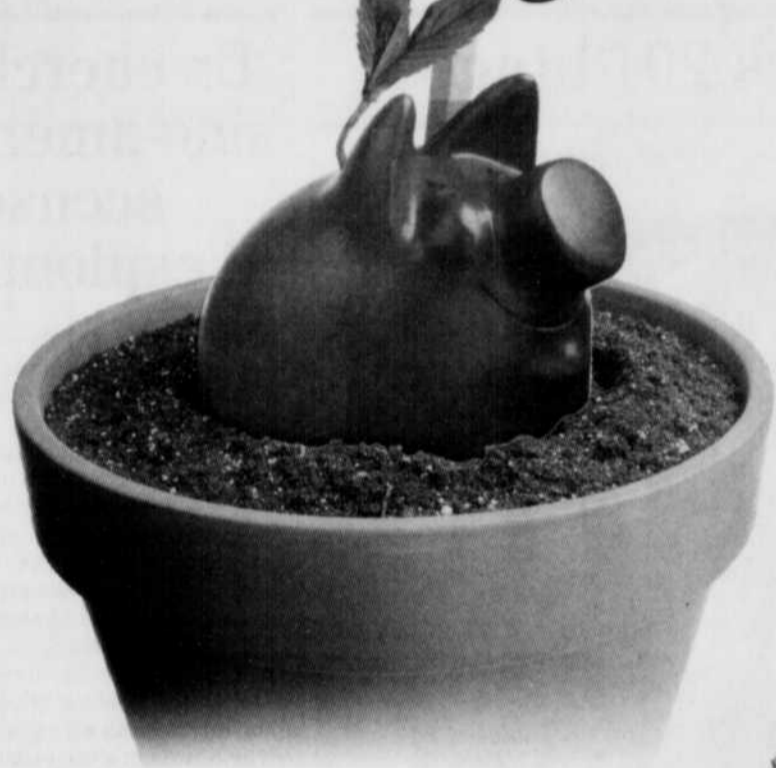
**Maison en Gros**  
2<sup>e</sup> étage Place Laurier seulement

Du lundi au vendredi  
nos lecteurs gagnent gros avecL'EXTRA  
NUMÉRO  
LE SOLEILJusqu'à  
**7,50%**  
la dixième annéeOBLIGATIONS  
À TAUX  
PROGRESSIF  
PLACEMENTS  
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Pour favoriser la croissance de vos placements, les Obligations à taux progressif Placements Québec sont l'assurance d'un bon rendement. Obtenez des taux avantageux garantis pendant 10 ans et bénéficiez de la garantie sans limites du gouvernement du Québec. Profitez aussi de leur flexibilité puisqu'elles sont encaissables à leur date anniversaire, sans pénalité.

## Petit placement deviendra grand!



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h  
et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.Québec  
Placements Québec

## GRANDE-BRETAGNE

## Un bon coup pour la campagne

HERVÉ GUILBAUD  
Agence France-Presse

LONDRES — Un coup de poing du numéro 2 du gouvernement britannique contre un manifestant a réveillé une campagne électorale jusqu'alors anesthésiée par l'aridité des débats et l'obsession qu'ont les états-majors de contrôler l'image de leurs chefs de file.

La photo du vice-premier ministre, John Prescott, 62 ans, décochant un vigoureux direct du gauche à un lanceur d'œuf mercredi à Rhyl (Pays de Galles) s'étalait hier à la une des quotidiens britanniques et les télévisions passaient en boucle les images de l'altercation, brève mais chaude.

Le sujet a dominé la conférence de presse matinale du parti travailliste et, harcelé de questions, le premier ministre, Tony Blair, a dû défendre son adjoint. John Prescott « regrette bien sûr que (...) l'incident ait eu lieu. Il a senti un coup sur la tête et a réagi instinctivement », a déclaré M. Blair.

« Bien sûr, il aurait été mieux que tout cela n'arrive pas », a-t-il reconnu, tentant de minimiser l'incident, voire de le prendre à la rigolade. « Que voulez-vous, John est John », a ajouté M. Blair à propos de M. Prescott, connu pour son caractère sanguin et un goût prononcé pour les Jaguar.

Le quotidien du soir *Evening Standard* notait hier que M. Prescott s'était déjà signalé, dans le passé, par des réactions un peu musclées. En 1998, lors de la cérémonie de remise des Brit Awards, il avait repoussé... fermement un mani-

festant qui avait renversé le contenu d'un seau à glace sur la tête de sa femme et la sienne.

Les exploits pugilistiques de John Prescott ont en tout cas complètement éclipsé la présentation du programme travailliste pour les élections du 7 juin. En milieu d'après-midi, Tony Blair avait été pris à parti par une femme en colère en visitant un hôpital de Birmingham.

Au cours des derniers jours, M. Blair a été accusé de ne pas parler assez à « l'électeur de base », choisissant plutôt des audiences soigneusement sélectionnées par ses *spin doctors*, les maîtres à images et communications du New Labour. « Pour la première fois, s'est réjoui le chef conservateur William Hague hier matin, M. Blair a été confronté à de vraies personnes ».

Les faux pas travaillistes ne permettront sans doute pas aux Tories de rattraper le retard d'environ 20 points qu'ils accusent dans les sondages et qui semble encore se creuser, sur fond d'abstention que l'on annonce record.

Une majorité de Britanniques approuve la réaction de John Prescott, selon les « sondages express » réalisés hier par deux chaînes de télévision britanniques. Les deux tiers (66 %) des 6850 téléspectateurs ayant participé au sondage de Channel Four estiment que M. Prescott a eu raison de répliquer vertement au manifestant qui lui a lancé un œuf au visage, quasiment à bout portant. Sur les 17 000 personnes ayant donné leur avis sur la chaîne d'informations Sky News, 61 % estiment également que M. Prescott a « fait ce qu'il fallait ».

Vente  
anniversaire  
Spéciaux sur place  
Rabais sur un grand choix  
de marchandise en magasin

Venez en profiter!  
Jusqu'au samedi 2 juin

Renaud & cie

«L'expérience à votre service»

82, rue Saint-Paul, Québec

692-0122

355, rue Marais, Vanier

681-1944

www.lesoleil.com

## Solde au magasin-entrepôt

Du 10 au 28 mai 2001

### VENTE À TRAVERS TOUT LE MAGASIN

#### VÊTEMENTS TEKWARE®

Économisez sur les shorts, les pantalons, les chemises de laine polaire légère et les chemises haute performance sélectionnées.

#### VÊTEMENTS DE PLEIN AIR

Économisez sur les parkas et blousons pour hommes et pour femmes.

#### ÉQUIPEMENT

Économisez sur les sacs à dos légers et les sacs de couchage.

#### CHAUSSURES

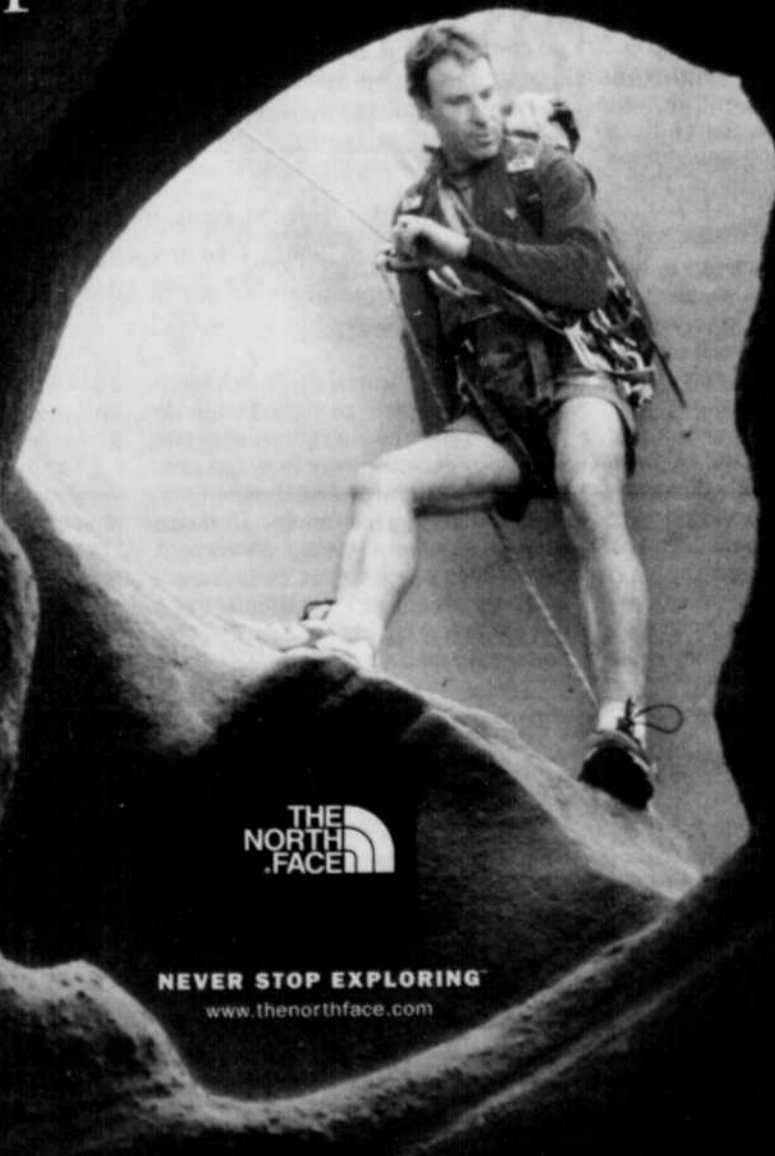
Économisez sur les chaussures pour hommes et pour femmes.

#### ACCESSOIRES

Économisez sur les chapeaux et les T-shirts.

En présentant cette annonce, vous obtiendrez un rabais additionnel de

**15%** sur tout achat  
de plus de  
150 \$.

Une seule carte par client. Cette offre se termine le 28 mai 2001  
et ne peut être jumelée à aucune autre promotion.DES PRODUITS DISCONTINUÉS ET DES ARTICLES  
PRÉSENTANT UN LÉGER DÉFAUT SONT VENDUS DANS  
LES MAGASINS-ENTREPÔTS.THE  
NORTH  
FACENEVER STOP EXPLORING  
www.thenorthface.com

Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec Promenades Sainte-Anne Centre Factory Outlet 418.827.8080

Ces défauts n'affectent en rien le rendement du produit. Les pourcentages de rabais mentionnés sont calculés sur les prix de détail suggérés. Au moment de la vente, ceux-ci ont pu faire l'objet de réductions préalables. Les articles vendus au magasin-entrepôt The North Face ne sont pas couverts par la garantie à vie The North Face. Les commandes postales et téléphoniques ne sont pas acceptées. Les quantités sont limitées à l'inventaire en magasin; magasinez tôt pour profiter du meilleur choix.

Greg Child escaladant la paroi d'un canyon près de Page, en Arizona. Photo: ©2001 Bill Hatcher

# OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

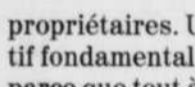
## Les tricheurs démasqués

Le débat politique sur la fusion forcée des municipalités des régions de Québec, Montréal et de l'Outaouais, aurait dû se terminer le 20 décembre dernier lors du recours au bâillon par le gouvernement Bouchard pour faire adopter la loi 170. L'heure était alors venue de mettre fin à la résistance.

Des maires n'ont toutefois pas voulu plier et ont cherché à jouer de ruse. Certains ont profité de surplus accumulés, d'autres ont reporté des travaux pourtant urgents, afin de baisser artificiellement la taxe foncière pour 2001, dans l'espoir de fausser ainsi la base de calcul pour les comptes de taxes des années à venir dans leurs arrondissements.

Le gouvernement n'a évidemment pas été dupe et a corrigé à la hausse cette semaine dans le projet de loi 29, pour annuler au moins les manœuvres d'utilisation des surplus pour gonfler les revenus et ainsi s'offrir un taux de taxation réduit.

L'objectif premier de l'opération fusions était le rétablissement d'un équilibre fiscal au niveau régional. Les villes-centres, qui fournissaient équipements et services autant aux citoyens de la banlieue qu'à leurs propres contribuables, souffraient d'un grave sous-financement et leurs taux de taxation faisaient désertier les



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

propriétaires. Une fusion qui passerait à côté de cet objectif fondamental d'équité fiscale serait un lamentable échec parce que tout à fait inutile.

La mairesse de Sainte-Foy, **Andrée Boucher**, le maire de Sillery, **Paul Shoiry**, n'ont donc pas été floués comme ils tentent de le faire croire; ils ont plutôt été démasqués et ramenés à l'ordre à juste titre. Le taux de taxation de 1,24 \$ à Sillery en 2000 avait été réduit à 88 ¢ en 2001, pendant que des infrastructures tombent en ruines dans cette municipalité. À Sainte-Foy, **M<sup>me</sup> Boucher**, qui n'avait jamais transféré plus de 2,8 millions \$ de surplus depuis 1995, a affecté 10,5 millions \$ en 2001 et réduit son taux de taxation foncière de 1,21 \$ à 1,04 \$.

De telles manœuvres peuvent être associées à une transaction d'affaires en prévision de laquelle les chiffres des entreprises visées auraient été tronqués la veille de la signature du contrat.

La prochaine hausse de taxes dépassera inévitablement dans ces municipalités le plafond de 5 % promis l'automne dernier et ce n'est que normal.

La ministre des Affaires municipales, **Louise Harel**, change par contre les règles du jeu en basant l'augmentation annuelle de taxes sur le taux de la taxe foncière plutôt que sur le montant actuellement payé. Une hausse de la valeur de la propriété pourra de la sorte entraîner automatiquement une augmentation de taxes supérieure au 5 % de la facture, annoncée en décembre. Des citoyens pourront avec raison affirmer avoir été trompés en cours de route.

Les autres éléments importants du projet de loi omnibus de 248 articles, qui a été rendu nécessaire pour polir le processus des fusions, prêtent peu à controverses. Le resserrement des règles d'attribution des contrats pour des services professionnels et du processus électoral, viendra colmater des brèches, moderniser le système actuel, dans le sens de celui mis en place pour les achats gouvernementaux de services et le financement des partis. Tout le monde est officiellement en faveur de la vertu.

La ministre Harel est replongée dans un nouveau débat, en bonne partie par sa faute. La loi 170 a été adoptée dans un coup de force, sans étude méticuleuse de toutes ses implications dans sa forme originale. Il a donc fallu en réécrire des éléments importants, en prêtant flanc sur la très sensible question du niveau de taxation. Les adversaires des fusions n'en espéraient pas tant et le gouvernement devra, de son côté, en payer un prix politique.

BIOGRAPHIE D'EVAN BROWN, L'ENTARTEUR DE JEAN CHRÉTIEN

LES PREMIERS SYMPTÔMES SE SONT MANIFESTÉS DÈS LA PETITE ENFANCE...

À LA GARDERIE, C'ÉTAIT ENCORE PIRE...

CHEZ LES SCOUTS, EVAN A EU D'AUTRES SORTES DE PROBLÈMES...



CHRONIQUE POLITIQUE

## Martin pécheur

Je ne sais pas s'il arrive à Paul Martin de réciter son *Confiteor*, mais il devrait certainement se confesser de « pécher en parole, par action et par omission »! D'ailleurs, aucun représentant des oppositions aux Communes n'était prêt hier à lui donner le bon Dieu sans confession...

Je me souviens très bien de cette fin de matinée du dimanche 22 octobre 2000 à Ottawa. Jean Chrétien venait de rencontrer le Gouverneur général. Le pays se demandait pourquoi, après trois ans et 142 jours, il fallait plonger dans une nouvelle campagne électorale. « Nous avons tellement d'excédents budgétaires que les électeurs doivent nous dire quoi en faire », avait suggéré le premier ministre. Sauf que, « l'excédent budgétaire », c'est le secret le mieux gardé en ville.

Le 28 février précédent, le ministre des Finances annonçait un excédent de 8,7 milliards \$ pour l'année 2000-2001. Pieux mensonge: le 18 octobre suivant, il révisait cela à 11,9 milliards \$, après avoir distribué 3,3 milliards \$ de bonbons électoraux. On se demanda même si les libéraux n'allaient pas vider la caisse pour assurer leur réélection puisque, pendant la campagne, ils promettaient près de six milliards de nouvelles dépenses d'ici 2005.

Il n'y a pas eu de Budget ce printemps, mais la *mise à jour* d'hier annonce un excédent budgétaire « éventuel » de 15 milliards \$. Et ce n'est pas fini! Le gouvernement fédéral compte encore les impôts que vous venez de lui envoyer. Le véritable excédent sera donc « un tout petit peu supérieur », a dit Paul Martin hier. En fait, entre le moment où il a écrit sa mise à jour, et celui où ses fonctionnaires ont publié leur *revue financière* à l'intention des banquiers du gouvernement, le même excédent budgétaire avait encore changé de 800 millions \$!

« Les électeurs doivent nous dire quoi faire (des surplus) », avait promis Jean Chrétien. Sauf que Paul Martin avait péché par omission...

On débattit, fort peu d'ailleurs, de cette fausse marge de manœuvre de 8 milliards \$, encore moins de la vraie, qui était deux fois supérieure. L'écart entre les prévisions et la réalité part tout droit au rem-



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

**La somme des erreurs de projections de Martin depuis qu'il dirige les Finances tourne autour de 60 MM\$ en six ans**

boursement de la dette, sans qu'on en ait jamais vraiment débattu. Ni pendant la campagne électorale, ni aux Communes.

Notre « Martin pécheur » se défend de cacher ses excédents budgétaires pour éviter un débat de fond sur la dette publique qui, à 53 % du produit intérieur brut, est l'une des moins élevées au monde. Mais du même souffle, il se vante de ce résultat plutôt exceptionnel. « Cette baisse représente une économie en paiement d'intérêt d'environ 2 milliards \$, pour l'éternité », disait-il hier. Et il a raison.

Mais le chef des sociaux-démocrates, **Alexa McDonough**, a eu une belle image pour illustrer la politique de Paul Martin: il se comporte comme le propriétaire d'une maison dont le toit coule et la tuyauterie fuit, mais qui décide malgré tout de rembourser son hypothèque plutôt que de faire les réparations nécessaires. « Je suis prudent, avoue le ministre des Finances, mais je n'ai pas le droit de me tromper. » Mais il ne risque rien! Il avait déjà l'habitude de mettre de côté une « réserve pour éventualités » de 3 milliards \$. Depuis l'an dernier, il y ajoute une « mesure supplémentaire de prudence » de un ou deux milliards \$. Il serait plus honnête de nous dire qu'il veut consacrer chaque année au moins 5 milliards \$ au remboursement de la dette.

La critique du Bloc, **Yvan Loubier**, s'est amusé hier à calculer la somme des « erreurs » de projections de Paul Martin depuis qu'il dirige les Finances: 60 milliards \$ en six ans, à surestimer le déficit quand il y en avait encore un, ou à sous-estimer l'excédent budgétaire. Ou Martin ne sait pas compter! Ou il ment comme un effronté.

Et il y a le péché par action! Près de la moitié de l'excédent budgétaire – environ sept milliards et demi – est directement pigé dans la poche des salariés et de leurs employeurs. Cela représente le déficit en trop que les 15 millions de Canadiens occupant un emploi versent au Fonds d'assurance-emploi sur lequel ils n'ont d'ailleurs aucun contrôle: une taxe cachée de près de 500 \$ par année.

Il fut un temps où Paul Martin souhaitait remplacer ce « régime d'assurance » par une taxe sur la masse salariale. Mais le ministère du Développement des ressources humaines – vous vous rappelez, celui qui perd la trace des centaines de millions de dollars de subventions! – tenait au statu quo: cela lui permet de jouir d'une cagnotte de 20 milliards \$ pour inventer toutes sortes de nouveaux programmes, et de remettre, à la fin de chaque année, un beau chèque de 7 MM\$ au ministre des Finances. Tout le monde y trouve son compte, surtout la politique!

Faute d'une réforme de ce régime archaïque – que Paul Martin promet vaguement pour l'an 2003 – une mère célibataire qui gagne 25 000 \$ par année est surtaxée de 500 \$ par année, la même surtaxe que son patron qui, lui, peut gagner plus de 100 000 \$ par année. On n'en parlait pas hier dans la *Mise à jour* du ministre des Finances. Pourtant, c'est en grande partie ce qui explique les « bonnes surprises » que le ministre nous réserve année après année: il y a de moins en moins de chômeurs, lesquels touchent de moins en moins de bénéfices, de moins en moins longtemps.

Sept milliards et demi sur le dos des titulaires d'un emploi, en particulier ceux qui gagnent le salaire minimum, cela représente combien d'emplois perdus? « On n'a pas ouvert le débat (au conseil des ministres) », de dire Paul Martin hier. Une preuve de plus qu'il n'est pas encore le patron dans ce gouvernement...

CARREFOUR DES LECTEURS

### Médecins et cannabis

Il est assez troublant de voir l'Association médicale canadienne s'inscrire dans le courant de banalisation du cannabis, si à la mode de nos jours. En effet, on apprenait dernièrement que ce groupe réclame la décriminalisation de la marijuana, une drogue plutôt inoffensive, selon le docteur et éditorialiste John Hoey. Comment des professionnels de la santé peuvent-ils faire abstraction des dommages causés par le cannabis? Est-ce que nos éminents médecins auraient oublié de mettre leurs connaissances scientifiques à jour, pour ignorer que cette drogue est beaucoup plus forte aujourd'hui qu'à l'époque *Peace and love*? Problèmes respiratoires, destruction des tissus pulmonaires, effets néfastes sur le cœur et la pression sanguine,

problèmes de concentration et de mémoire ne sont que quelques-unes des conséquences reliées à la consommation de marijuana que le *Journal de l'Association médicale canadienne* a omis de mentionner. Donner à la marijuana un statut privilégié par rapport aux autres drogues, c'est carrément encourager sa consommation et contribuer par le fait même à l'autodestruction des individus. En ceci, la demande de l'Association médicale canadienne est tout simplement stupide et irresponsable. Mais tout à fait dans l'esprit d'une corporation qui cherche à s'assurer une clientèle pour l'avenir.

Dany Lavigne  
Sainte-Foy

### Cul-de-sac

Les négociations du secteur public ont abouti, au printemps dernier, à des en-

tements avec la plupart des syndicats, notamment ceux des fonctionnaires et des professionnels de l'État. Outre les ententes normatives et financières habituelles, les associations syndicales ont obtenu la mise sur pied de « concours réservés », c'est-à-dire qu'ils ne concernent que les employés déjà en poste et qui ont accumulé un nombre défini de mois d'expérience dans une même fonction et pour le même ministère ou organisme. Malheureusement pour des gens comme moi, les règles applicables à ces concours réservés échappent à tout bon sens.

En effet, voici le résumé de mes tribulations à titre de membre « temporaire » de la fonction publique. En 1998, déjà titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC général), mais fortement intéressé par l'infor-

matique et, surtout, désireux de me construire un avenir plus prometteur, je me suis inscrit à un cours intensif pour devenir technicien en informatique. Ce cours d'une durée d'un an m'a endetté de 16 000 \$, avec la bénédiction du ministère de l'Éducation qui reconnaît ce diplôme. Me voici donc nanti d'un DEC général et d'une attestation en informatique. Or, pour accéder aux concours grand public, aux conditions minimales d'admission, nul besoin de posséder de l'expérience, mais seulement détenir un DEC en informatique, ce que je n'ai pas. Par conséquent, après deux ans de loyaux services à titre de technicien en informatique dans un centre d'assistance, je n'aurai de chance de conserver mon emploi que si le Conseil du trésor ouvre un concours public pour techniciens en informatique, grade stagiaire.

Étant donné que deux années d'expérience compensent pour une année de scolarité manquante et que je possède à présent cette expérience indispensable, on pourrait croire que je satisfais aux conditions minimales précitées. Mais non! Rien n'est prévu par les ententes pour les employés qui, comme moi, ont poursuivi des études à leurs frais pour accéder enfin à un poste permanent. J'essaie d'obtenir une réponse du Conseil du trésor qui m'indiquerait comment un employé compétent et expérimenté peut faire pour éviter d'être remplacé par un jeune sans savoir-faire qu'il faudra former à grands frais. Est-ce là ce qu'on appelle la création d'emplois? À mon avis, c'est de la substitution idiote puisqu'elle sera fort coûteuse.

Claude Langlois  
Québec

**Un supplément  
« optimiste »**

■ LE CAIRE — Le quotidien gouvernemental « Al-Ahram » publiera chaque vendredi un supplément intitulé Appel à l'optimisme pour lutter contre la déprime qui caracté-

térise l'actualité locale, régionale et internationale. Appel à l'optimisme, qui se présentera comme un supplément sur papier glacé avec des photos en couleur, vise à raviver « l'optimisme de nos beaux jours », écrit un éditorialiste d'« Al-Ahram », Farag Hassan, en annonçant la publication, aujourd'hui, du premier numéro. (AFP)

**Une jeune étoile  
fait... une bulle**

■ BALTIMORE — Les jeunes étoiles sont voraces comme des nouveau-nés : elles engouffrent des quantités gigantesques de poussières et de gaz pour grossir. L'une d'elles a même été surpris-

se en train d'avoir un « renvoi » en forme de bulle gigantesque, si l'on en croit une étude publiée par la revue scientifique *Nature*. Utilisant dix antennes de radiotélescope installées sur le territoire américain depuis Hawaii jusqu'aux îles Vierges, une équipe internationale de chercheurs a détecté une bulle de matière parfaitement sphérique dégagée par une jeune étoile située à plus de

2000 années-lumière de la Terre. « Il est surprenant que la nature puisse maintenir une symétrie aussi parfaite », s'est étonné le chercheur Guillem Anglada. « Cela semble être le triomphe de l'ordre sur le chaos. » Après plusieurs mois d'observation, la bulle, formée de molécules d'eau, avait atteint un diamètre de 9,3 milliards de kilomètres, selon le rapport. (AP)

**Leon**  
**C'EST FOU CE LONG WEEK-END!**

**Dés aubaines si incroyables que vous serez heureux d'être restés à la maison !**

**OUVERT LUNDI**  
fête de Dollard



Sofa  
**749\$**  
Livraison incluse

**Mettez de la couleur dans votre foyer!**

Ce printemps, égayez votre foyer avec ce canapé coloré sans être extravagant. Comprend un dossier à coussins amovibles, des coussins appareillés et des pattes arrondies. Fauteuil 549\$ Causeuse 699\$



**Ens. Lit simple Coronet Posturepédique de Sealy**  
Ens. lit 2 places 549\$  
Ens. grand lit 599\$  
Ens. très grand lit 899\$

Seulement **399\$**  
Livraison incluse



Seulement **1999\$**  
Livraison incluse

**TV stéréo écran géant 52"**  
• Image sur image, 2 syntoniseurs  
• Filtre peigne numérique  
• Entrée vidéo à composants  
• Télécommande universelle MasterTouch



Laveuse **449\$**  
Livraison incluse

Sècheuse **399\$**  
Livraison incluse

**Laveuse super capacité et sècheuse très grande capacité**  
• laveuse super capacité avec 6 cycles  
• 3 réglages de température lavage/rincage  
• Tambour grande capacité de 4 cycles de séchage  
• 3 réglages de température avec cycle de séchage automatique.



**Style contemporain**  
Comprend une table rectangulaire de 36" x 60" et 4 chaises rembourrées  
Seulement **379\$**  
Livraison incluse

LES 5 MORCEAUX!

**PLUS!**  
**DEMANDEZ COMMENT NE PAYER ABSOLUMENT RIEN!**  
**PAS MÊME LES TAXES!**  
**POUR UN AN!**

Absolument aucun acompte!\* Et aucun paiement mensuel sur tout article en montre dans nos supermagasins !



LA SEULE CHAÎNE DE  
**SUPERMAGASINS**  
DE MEUBLES AU PAYS

**VANIER**  
100, rue Chabot,  
à proximité des Halles Fleurs de Lys  
(418) 683-9600



**STE-FOY**  
Place de la Cité  
2600, boul. Laurier  
(418) 657-6902



**HEURES D'OUVERTURE** Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

\*S.A.C. Le solde, toutes les taxes applicables et tout frais additionnel sont dus dans un an. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises « Emportez » ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour toute modalité de paiement. Un acompte de 15% est requis pour les commandes spéciales.